

Tribunal de Ouargla

**Mandat de dépôt contre un individu
pour transport de plus de 54 kg de cocaïne**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7223 - LUNDI 07 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Recouvrement de la souveraineté nationale
**Des réalisations
majeures pour
la sécurité hydrique**

P04

**63ème anniversaire du recouvrement
de la souveraineté nationale**

La référence novembriste comme serment



Lire en page 03

P07

ORAN

Fête de l'indépendance et de la jeunesse
**Plus de 151 millions de DA de matériels roulants
et d'ambulances distribués**

Moudjahidine condamnés à mort
Le jour de l'indépendance, de la prison à la vie

En provenance du Maroc
Plus d'un quintal de kif traité saisi à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Présidence de la République

Le DGSN et le PDG de Sonelgaz décorés de la médaille «Achir»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décerné, jeudi au Palais du peuple à Alger, la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir" au Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, ainsi qu'au Président-directeur général de la Société nationale de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz), Mourad Adjal. En marge de la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir" à M. Ali Badaoui, Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), en reconnaissance de ses efforts louables consentis des décennies durant, au servi-

ce d'un secteur sensible considéré comme l'un des piliers fondamentaux des institutions constitutionnelles pour la préservation de la sûreté et de la sécurité des citoyens. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a également décerné la médaille de l'Ordre du mérite national au rang "Achir" à M. Mourad Adjal, Président-directeur général de la Société nationale de l'électricité et du Gaz (Sonelgaz), pour ses services colossaux et reconnus dans ce secteur vital ainsi que pour sa contribution majeure à la promotion de l'économie nationale, mais aussi pour ses efforts déployés à la tête de la société au service des citoyens à travers tout le territoire national.

DGSN

Le siège baptisé du nom du défunt moudjahid Ahmed Draïa



Le siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à Alger a été baptisé, samedi, du nom du défunt moudjahid Ahmed Draïa, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Cette cérémonie a été présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, et le directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, en présence du directeur général de la Protection civile, M. Boualem

Bourelaf, et du wali d'Alger, M. Mohamed Abdenmour Rabhi. A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée et la Fatiha du Saint Coran a été récitée à la mémoire des martyrs, avant le dévoilement d'une plaque commémorative en hommage aux martyrs du devoir national parmi les enfants de ce corps de sécurité. M. Merad a loué, lors de la signature du Livre d'or, les qualités et hauts faits du défunt moudjahid Ahmed Draïa, se félicitant de "la position éminente qu'occupe cette institution sécuritaire pionnière au double plan national et international, ainsi que le niveau de professionnalisme qu'elle a atteint".

ONSC

Mme Hamlaoui reçoit des représentants d'associations

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a reçu, jeudi, des représentants d'associations, dans le cadre des rencontres organisées par l'Observatoire avec différents acteurs de la société civile, a indiqué un communiqué de l'Observatoire. A cet égard, Mme Hamlaoui a reçu des représentants de l'Association générale des travailleurs, l'Association Nour pour la femme, la famille et l'enfant, l'Association nationale de l'Union algérien-

ne pour la jeunesse et le développement, l'Association nationale des Droits de l'homme ainsi que l'Association de wilaya "l'environnement vert". Cette rencontre a été "l'occasion d'ouvrir un débat franc et fructueux sur les moyens d'améliorer l'action participative et de développer les compétences des acteurs, en mettant l'accent sur l'importance de la formation et l'accompagnement continu, outre l'activation des initiatives à dimension nationale", ajoute le communiqué.

Remise de grades et médailles

Le président de la République préside la cérémonie annuelle



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers généraux et supérieurs, et de personnels civils, inscrite dans le cadre des festivités commémorant le 63ème anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense Nationale a présidé, jeudi 3 juillet 2025, au Palais du Peuple, la cérémonie de remise de grades et de médailles à un nombre d'officiers généraux et supérieurs, et de personnels civils, inscrite dans le

cadre des festivités commémorant le 63ème anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale", précise la même source. Au début de cette cérémonie, "Monsieur le Président de la République a supervisé, en compagnie de Monsieur le Général d'Armée et de hauts responsables de l'Etat, la cérémonie de remise de grades, qui a connu la promotion du Général-major Moustapha Smaili, Commandant des Forces Terrestres, au grade de Général de Corps d'Armée, la promotion d'un nombre de Généraux au grade de Général-major, et de Colonels au grade de Général. Les promotions ont, également, concerné la catégorie des officiers supérieurs, ainsi que la remise de médailles à un nombre d'officiers supérieurs et de personnels civils", ajoute le communiqué.

Le ministère de la Justice et l'UNICEF signent un plan d'action de coopération



Le ministère de la Justice et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), ont signé jeudi à Alger le plan d'action de coopération 2025-2026, indique un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère de la Justice, la cérémonie de signature a été présidée par le secrétaire général (SG) du ministère, Mohamed Regaz, et la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, en présence de cadres du ministère et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, précise le communiqué.

Le plan d'action signé prévoit "l'élaboration d'une étude globale sur la justice des enfants en Algérie et le renforcement de la coopération en matière de protection des droits de l'enfant", à travers l'organisation de sessions de formation et de workshops au profit des magistrats et des employés de certaines administrations relevant du ministère et ayant un lien direct avec l'enfant. Cette signature intervient "en application de l'accord-cadre de coopération entre l'Algérie et l'UNICEF pour la période 2023-2027", selon la même source.

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

63ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale

La référence novembriste comme serment

Par B.Kamel

Qui fait la fierté du peuple algérien? Quelle est l'«ADN» des Algériens? En plus de sa religion, son identité, son passé riche, sa référence novembriste furent incontestablement une délivrance, une étape importante qui dessina la voie de l'Algérie vers l'indépendance, le progrès et puis l'émancipation. L'Algérie a célébré, samedi, le 63e anniversaire de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. Un événement majeur en Algérie où les générations successives se recueillent à la mémoire de leurs aïeux qui ont payé un lourd tribut pour que vive l'Algérie libre et indépendante. Une occasion aussi pour les Algériens d'aujourd'hui de se rappeler des sacro-saints principes de la glorieuse guerre de libération, fondée sur les larmes et les cadavres de chouhadas. A ce moment, la nouvelle Algérie victorieuse poursuit son processus de développement, en réaffirmant son engagement ferme à préserver le caractère social de l'Etat. En cette date historique, le peuple algérien évoque les sacrifices éternels consentis par les prédécesseurs durant 132 ans pour libérer la patrie du joug colonial ignoble. Fort de ses convictions et sa prise de conscience à l'égard de ses devoirs et ses obligations envers la patrie: l'Algérie, le peuple s'est engagé à poursuivre son «combat» pour le développement durable du pays. Ainsi, fut la glorieuse Révolution de libération qui incarnait une volonté populaire inébranlable et un désir ardent d'indépendance arrachée au prix d'un lourd tribut payé par les chouhadas et les moudjahidine pour recouvrer la liberté. Un épisode douloureux s'en est allé et s'en est suivi un autre après le recouvrement de sa souveraineté nationale, l'Algérie restée fidèle et immuable, envers les principes de sa Révolution, a œuvré à l'édification d'un Etat fort de droit, juste et social, qui préserve la dignité du citoyen et protège ses droits fondamentaux, ses constantes nationales et son unité. La référence novembriste signifie un attachement à la date du 1er Novembre qui a déclenché la guerre de la révolution algérienne et aux valeurs qui y sont associées. En d'autres termes, elle permet de se souvenir, de se recueillir et de célébrer l'indépendance du pays après une lutte acharnée, ce qui fait notre fierté. C'est une halte importante du discours politique et mémoriel en Algérie. L'Etat sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit le renforcement de son caractère social et réaffirme son ferme engagement aux principes de sa glorieuse Révolution, et ce, dans le cadre de sa démarche visant à consolider le processus de développement et social, au sein d'une Algérie victorieuse sur tous les plans. Lors d'une précédente occasion, le Président de la République avait affirmé que l'Algérie, "attachée à la référence novembriste et mesurant la symbolique de l'indépendance et la portée de son évocation, avance aujourd'hui résolument sans jamais perdre de vue, dans tous ses choix, décisions, positions et projets, ce que la Révolution de Novembre a tracé et

l'indépendance à laquelle elle a abouti, une indépendance que tout le monde sait qu'elle a été arrachée au prix d'une lourde contribution". "Malgré la multitude d'obstacles (...), l'Algérie a triomphé. Elle a réussi à redonner confiance en un avenir meilleur, à renforcer la cohésion nationale, à raviver l'espoir et à relancer l'économie. Elle a réussi à conforter les couches vulnérables et à gagner la confiance des jeunes femmes et des jeunes hommes. Elle a retrouvé l'image qui lui sied aux niveaux régional et international. L'Algérie a triomphé par sa voix audible et sa place préservée dans le concert des nations", avait-il soutenu. Parmi les principaux acquis que l'Algérie a réalisés sur le plan social, il y a lieu de citer la situation de stabilité et de quiétude et le dialogue permanent et direct instauré avec le citoyen et ses représentants via des canaux créés et perpétués en louables traditions (...), en témoigne l'attachement du Président de la République à aller à la rencontre directe des citoyens lors de ses sorties de terrain, aussi bien au niveau local qu'à l'étranger, ainsi que ses rencontres périodiques avec les représentants des médias nationaux pour passer en revue les principales questions d'intérêt public et concourir à ancrer la culture de dialogue qui englobe tous les niveaux jusqu'aux Assemblées locales élues. A tous ces facteurs ayant consacré la stabilité sociale, s'ajoutent les décisions politiques courageuses ayant permis de réaliser des acquis sociaux importants et qui ont contribué à améliorer le niveau de vie du citoyen. Le Président de la République s'est engagé à concrétiser ses engagements envers le peuple, en préservant la dignité du citoyen et en améliorant son cadre de vie, notamment à travers la poursuite de la révision des salaires et des allocations, la création de l'allocation chô-

mage et le soutien aux personnes à faible revenu ainsi que la lutte contre la spéculation afin de protéger le pouvoir d'achat, renforcer la valeur du dinar et poursuivre les projets de logements et d'autres décisions similaires. Il a focalisé également son attention sur les catégories considérées comme des piliers de la société. Il a ainsi approuvé des statuts pour des secteurs vitaux et ordonné l'augmentation des salaires de leurs personnels tels les secteurs de la santé, de l'éducation nationale et des affaires religieuses, en décidant d'augmenter les pensions et allocations des retraités, en reconnaissance de leur contribution à l'édification du pays. Entre autres décisions importantes qui ont été largement saluées par les citoyens, toutes catégories confondues, figurent la revalorisation de l'allocation du Hadj, en attribuant un quota supplémentaire, afin d'offrir aux citoyens plus de chance pour accomplir ce devoir religieux, ainsi que la décision d'augmenter la valeur de la bourse des étudiants. Il convient de noter que toutes les mesures et dispositions prises en faveur du citoyen résultent de décisions réfléchies, loin des promesses tapageuses. Le Président de la République avait, en effet, instruit les membres du Gouvernement dont le staff a été installé au mois de novembre dernier, de s'employer à honorer ses engagements devant le peuple et à mettre en œuvre l'ensemble de son programme présidentiel, en mobilisant tous les efforts pour garantir le bien-être du citoyen et répondre à ses besoins. Lors d'une précédente réunion du Conseil des ministres, il avait instruit le Gouvernement à l'effet de renforcer davantage son action sur le terrain avec plus de rigueur, pour répondre concrètement aux préoccupations réelles des citoyens, loin de "tout folklore médiatique".

Face aux différents enjeux et défis

L'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans une approche renouvelée

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi, que l'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans une approche renouvelée face aux différents enjeux, animée par l'ambition de relever les défis avec une confiance totale en ses capacités et en ses ressources nationales. Dans un message adressé à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la Fête de l'indépendance, le président de la République a tenu à souligner que "l'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans une phase dont le fondement repose sur une approche renouvelée face aux différents enjeux, animée par l'ambition de relever les défis avec une confiance totale en nos capacités et en nos ressources nationales, nourrie par les espoirs sincères du citoyen". "Notre pays a franchi des étapes successives sur cette voie, celle de l'Algérie victorieuse, fidèle à ses principes et consolidant ses fondements en œuvrant à l'ancrage d'une véritable citoyenneté. Grâce aux sacrifices de ses filles et de ses fils, elle a su triompher", a dit le président de la République. Il a souligné que l'anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, "en plus d'éveiller en nous le souvenir des immenses sacrifices consentis par notre peuple pour sa libération, nous engage à méditer sur les mutations que connaît le monde aujourd'hui. Il nous rappelle combien la cohésion, la solidarité et la vigilance patriotique demeurent le rempart le plus sûr pour prémunir les nations contre les bouleversements et les convoitises". "Dans cette voie pertinente, le peuple algérien a toujours veillé à préserver son unité et à resserrer ses rangs, demeurant à travers ses différents haltes historiques, un exemple pour les peuples en matière de fidélité à la patrie", a indiqué le président de la République. "En célébrant cet anniversaire, précieux et illustre dans l'histoire de notre pays, coïncidant avec la Fête de la jeunesse, je m'adresse à mes sœurs moudjahidate et à mes frères moudjahidine, ainsi qu'à toutes nos filles et à tous nos fils, en leur exprimant mes meilleurs vœux. Je tiens également à saluer notre Armée nationale, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ainsi que l'ensemble des corps de sécurité et des corps constitués qui veillent à la préservation de la sécurité de la patrie et du citoyen".

Présidence

Des mesures de grâce en faveur de près de 7.000 détenus

A l'occasion du 63ème anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, le président de la République a signé, après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, deux décrets présidentiels portant mesures de grâce, le premier en faveur de 6.500 détenus et le deuxième bénéficiant aux détenus ayant obtenu des diplômes d'enseignement ou de formation durant l'année 2024-2025, touchant 297 détenus ayant décroché l'examen du BEM, en attendant les résultats du Baccalauréat", lit-on dans le communiqué. Sont exclus de cette grâce présidentielle, selon la même source, "les personnes condamnées pour des crimes liés au terrorisme, d'homicide volontaire, coups et blessures volontaires entraînant la mort sans intention de la provoquer, coups et blessures volontaires entraînant une infirmité permanente, agression contre un ascendant ou un mineur, attentat à la pudeur, viol, enlèvement, traite des êtres humains ou trafic d'organes, incendie volontaire de biens, agression contre des agents ou institutions de l'Etat, et les personnels de santé, sabotage ou destruction volontaire de biens publics". "La grâce exclut, également, les agressions et les complots contre l'autorité de l'Etat, l'intégrité et l'unité territoriale, la trahison, l'espionnage, la falsification de documents publics ou officiels, l'usurpation de fonctions et d'identité, l'abus de fonctions, les crimes d'atteinte aux systèmes de traitement automatisé des données lorsqu'ils visent la défense nationale ou des instances ou institutions de droit public", ajoute la même source. "Sont, aussi, exclus, les crimes liés à la diffusion ou à la propagation d'informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics, les crimes de discrimination, discours de haine, corruption, blanchiment d'argent, évasion fiscale, les crimes de change et de mouvement des capitaux, faux-monnayage, contrebande, spéculation illicite, fraude dans la vente de marchandises, ainsi que les délits et crimes liés à la constitution d'association de malfaiteurs ou de groupe criminel organisé, vols avec agression, violence, vols qualifiés, trafic de migrants, les crimes liés à la drogue, aux bandes de quartier, aux attroupements et incitation à l'attroupement, et certains crimes graves stipulés dans la loi régissant les établissements pénitentiaires".

Guerre de libération nationale

Moudjahidine, grands invalides et ayants droit honorés

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a honoré, jeudi, des moudjahidine, grands invalides de la Guerre de libération nationale ainsi que des ayants droit, dans le cadre des festivités célébrant le 63e anniversaire de l'Indépendance sous le thème "Notre Algérie, le legs des chouhada, la gloire des loyaux". Ont pris part à cette cérémonie supervisée par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmour Al-Kacimi Al-Hoceini, des personnalités historiques et nationales ainsi que des moudjahidine et des moudjahidate de différentes wilayas du pays. Douze moudjahidine parmi les grands invalides de la Guerre de libération ainsi que des ayants droit, dont des enfants de chouhada et de moudjahidine, des victimes de mines antipersonnel et autres victimes civiles ont été honorés. Des tricycles motorisés ainsi que des fauteuils roulants électriques ont été remis aux personnes honorées. Ont été honorés également les responsables des différentes organisations de la famille révolutionnaire, ainsi que le président de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale, M. Haï Abdennebi. Dans une déclaration à la presse, M. Abdennebi a salué les efforts de l'Etat pour la prise en charge, l'accompagnement et la protection sanitaire des moudjahidine et des ayants droit, notamment les grands invalides de la Guerre de libération nationale, à travers les établissements placés sous la tutelle du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Il a particulièrement salué le président de la République, qui veille toujours à accorder "une grande importance aux moudjahidine, et à la préservation de la mémoire nationale, en donnant à l'histoire la place qu'elle mérite".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Nouvelle stratégie offensive de l'OPEP+

L'OPEP+ a surpris les marchés en annonçant, samedi 5 juillet, une augmentation plus importante que prévu de sa production de pétrole pour le mois d'août. Huit pays membres dont l'Arabie saoudite, la Russie et l'Algérie, relâcheront collectivement 548.000 barils supplémentaires par jour, alors que les analystes tablaient sur une hausse limitée à 411.000 barils. Cette décision intervient dans un contexte de faiblesse persistante des stocks mondiaux et de perspectives économiques jugées stables. Selon Jorge Leon, expert chez Rystad Energy, cette décision «confirme clairement que le groupe s'oriente désormais vers une stratégie de conquête de parts de marché», rompant ainsi avec la politique de restrictions appliquée depuis fin 2022 pour soutenir les prix. Une dynamique impensable, il y a encore quelques mois, souligne-t-il. En effet, après plusieurs relèvements limités à 411.000 barils en mai, juin et juillet, l'OPEP+ accélère son calendrier en réinjectant progressivement les 2,2 millions de barils par jour qu'elle avait volontairement retirés du marché. Giovanni Staunovo, analyste chez UBS, estime que cette mesure s'explique également par le non-respect répété des quotas de production par certains membres comme le Kazakhstan et l'Irak, fragilisant la cohésion du cartel. En augmentant la production collective, Riyad, chef de file du groupe, met ainsi la pression sur ces pays pour les contraindre à respecter leurs engagements sous peine de voir leurs profits s'éroder face à une offre accrue. L'OPEP+ entend aussi regagner du terrain face à la montée en puissance de producteurs rivaux, notamment américains et se préparer à toute perturbation géopolitique, comme l'a montré la récente flambée du Brent à plus de 80 dollars en juin lors du conflit entre Israël et l'Iran. Dans ce contexte, l'Algérie figure parmi les huit pays qui accompagneront cette hausse. Le ministère algérien de l'Énergie a confirmé que la production nationale augmentera de 12.000 barils par jour à partir d'août. Le ministre, Mohamed Arkab, qui a participé à la réunion, a rappelé l'importance du respect des engagements collectifs et des mécanismes de compensation pour éviter toute dérive des volumes produits. Selon les prévisions du groupe, cette hausse se justifie par une amélioration attendue de la demande mondiale durant la saison estivale. La prochaine réunion ministérielle de l'OPEP+ est prévue pour le 3 août afin d'ajuster, si nécessaire, la trajectoire de production pour septembre.

Transport domestique

L'identité visuelle de la compagnie aérienne dévoilée

L'identité visuelle de la compagnie aérienne de transport domestique a été dévoilée, dont le lancement est prévu au mois de juillet courant dès la finalisation de l'opération de transfert de la propriété de "Tassili Airlines" à Air Algérie. L'annonce de l'identité visuelle de cette nouvelle compagnie a été faite, jeudi à Alger, en présence du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, du PDG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Etaient également présents, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, des responsables d'entreprises économiques, des représentants des deux chambres du Parlement et l'ambassadeur d'Italie auprès de l'Algérie, Alberto Cutillo. La nouvelle compagnie aérienne domestique opérera sous la dénomination officielle "Domestic Airlines" et son identité visuelle se distingue principalement par la couleur verte, associée au rouge.



Recouvrement de la souveraineté nationale

Des réalisations majeures pour la sécurité hydrique

L'Algérie a célébré, samedi, le 63ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale dans un contexte marqué par d'importantes avancées dans le secteur de l'hydraulique, notamment à travers la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau de mer, permettant de renforcer considérablement la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de pression croissante sur les ressources en eau due aux changements climatiques. Ces cinq usines, dont quatre ont été inaugurées, cette année, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir El Tarf (Koudiet Draouche), Boumerdès (Cap Djenet), Tipaza (Fouka) et Oran (Cap Blanc), tandis que celle de Béjaïa (Tighremt-Toudja) le sera prochainement, disposent chacune d'une capacité de 300.000 m³/jour. Elles vont porter à 42% la couverture des besoins nationaux en eau potable dessalée, contre 18 % auparavant. Réalisées en moins de 26 mois dans le cadre d'un plan d'urgence, ces infrastructures ont porté à 19 le nombre total de stations de dessalement en activité à travers le pays. Grâce à ces efforts, la capacité nationale de produc-

tion d'eau dessalée est passée de 2,2 à 3,7 millions de m³/jour, permettant de satisfaire les besoins en eau potable de quelque 15 millions de citoyens. L'Algérie se classe désormais première en Afrique et deuxième dans le monde arabe en termes de capacité de production d'eau dessalée. Une particularité majeure de ces nouvelles usines réside dans leur réalisation 100% algérienne, par des entreprises nationales affiliées aux groupes Sonatrach et Cosider, une première dans l'histoire du pays. "Grâce à la volonté des hommes, du simple ouvrier au plus haut cadre, le défi a été relevé", avait souligné le président de la République lors de l'inauguration de l'usine d'Oran en février dernier. "l'Algérie indépendante ... d'où elle a commencé et où elle est arrivée ? Nous voici au stade des grandes réalisations en un temps record et avec les technologies les plus modernes", avait-il ajouté. Parallèlement au dessalement, l'Algérie a investi massivement dans la construction de barrages et de réseaux d'interconnexion hydrauliques. Le pays compte actuellement plus de 80 barrages, d'une capacité totale de stockage de 8,3 milliards de m³, avec

des projets en cours devant porter cette capacité à 12 milliards de m³ d'ici 2030. Des réseaux de transferts hydrauliques (Sud-Sud et Sud-Nord) ont également été réalisés, assurant une répartition solidaire de l'eau entre les régions. Le taux de raccordement à l'eau potable atteint aujourd'hui 98% au niveau national, plaçant l'Algérie parmi les pays les plus avancés dans ce domaine. Pour aller encore plus loin, six nouvelles stations de dessalement, d'une capacité de 300.000 m³/jour chacune, seront lancées à partir de 2026 dans les wilayas de Skikda, Jijel, Tizi Ouzou, Chlef, Mostaganem et Tlemcen, dans l'objectif d'atteindre un taux de couverture supérieur à 60%, sans recourir aux nappes phréatiques. Enfin, l'Algérie prévoit de développer localement les technologies de dessalement, notamment les membranes d'osmose inverse, afin de renforcer son autonomie technologique. Elle ambitionne également d'intégrer les énergies renouvelables dans ce processus et de valoriser la saumure issue du dessalement pour l'industrie minière, notamment dans l'extraction du lithium, composant essentiel à la fabrication de batteries.

Promotion du commerce et de l'investissement intra-africains

Alger accueille mardi un forum de haut niveau

Alger accueillera mardi prochain un forum de haut niveau pour la promotion du commerce et de l'investissement intra-africains, et ce dans le cadre de la préparation de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue en Algérie du 4 au 10 septembre prochain. Ce forum réunira de hauts fonctionnaires gouvernementaux, des chefs d'entreprises, des investisseurs et des acteurs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour "des discussions stratégi-

ques sur la stimulation du commerce intra-africain par l'accélération des chaînes de valeur régionales et le renforcement de la compétitivité de l'Afrique sur les marchés mondiaux", selon un communiqué des organisateurs. Organisé par la Banque Africaine d'Import -Export (Afreximbank), le Secrétariat de ZLECAf et la Commission de l'Union africaine (CUA), en partenariat avec le gouvernement algérien, cet événement offre une plateforme aux entreprises, aux PME, aux investisseurs et aux décideurs, leur permettant d'explorer les opportunités commerciales et d'investissement, de nouer des contacts avec des parte-

naires et de découvrir les outils de facilitation du commerce proposés par Afreximbank, explique le document. Cette rencontre est le point d'orgue d'une série d'événements de grande envergure qui se sont déroulés sur les principaux marchés africains, notamment à Nairobi (Kenya), à Accra (Ghana), à Johannesburg (Afrique du Sud) et à Lagos (Nigéria). Elle sera une occasion pour les entreprises algériennes afin "de se connecter à un réseau d'investisseurs internationaux, d'explorer les opportunités d'exportation et de se positionner pour participer davantage au commerce intra-africain", selon le communiqué.

Air Algérie

Signature d'un accord pour l'acquisition de 16 avions ATR

La compagnie Air Algérie a signé, jeudi à Alger, un accord avec le constructeur aéronautique "ATR", pour l'acquisition de 16 nouveaux appareils, destinés à sa filiale Domestic Airlines. L'accord a été signé par M. Rabah Midou, responsable à Air Algérie et le vice-président et directeur commercial de la société européenne, Alexis Vidal, en présence du ministre des Transports, Saïd Sayoud, et du directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda. Etaient également présents à la cérémonie de signature, le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, le directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafidh Bakhouch, le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, ainsi que des responsables d'entreprises économiques, des représentants des deux chambres du Parlement, et l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Transports a salué cette opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à "transformer le transport aérien", ajoutant que la réception des nouveaux avions est prévue pour 2026. De son côté, M. Benhamouda a affirmé que cette démarche s'inscrit "dans le cadre d'un plan d'investissement ambitieux visant à renforcer la flotte de la nouvelle filiale Domestic Airlines et ouvrant la voie à une phase d'expansion effective du réseau de vols".

Résultats du baccalauréat Appel à recueillir les informations auprès des sources officielles

Le ministère de l'Education nationale a appelé, jeudi dans un communiqué, à ne pas succomber aux fausses informations relayées sur les réseaux sociaux concernant les dates d'annonce des résultats de l'examen du baccalauréat, rappelant que la vérification de ces informations se fait exclusivement via les sources officielles du ministère. Le ministère a indiqué avoir "constaté, avec regret, la recrudescence du phénomène de diffusion d'informations fallacieuses et trompeuses sur les réseaux sociaux, notamment pour ce qui est des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, sans se référer à aucune source officielle ou fiable, ce qui a eu un impact négatif sur le moral des candidats et de leurs parents". Entre autres pratiques déplorables, ajoute le ministère, figurent "la circulation de dates fictives pour l'annonce des résultats et la diffusion de taux de réussite inexacts et de noms de lauréats dénués de toute vérité, alors qu'aucune information officielle n'a été annoncée par le ministère à ce sujet". Le ministère a constaté également "des tentatives récurrentes de propagation

de rumeurs concernant l'opération de correction et le déroulement du travail au sein des centres de correction", indiquant que "ces agissements malveillants, émanant parfois de pages anonymes ou de comptes cherchant à accroître leur nombre d'abonnés, dissimulent une volonté manifeste d'exploiter l'état d'expectative et l'attention des candidats et de leurs familles à des fins purement lucratives, ou dans le but de semer la confusion et l'inquiétude chez les personnes concernées par les résultats". Après avoir condamné ces pratiques, le ministère de l'Education nationale a appelé l'ensemble des membres de la société, particulièrement les élèves et leurs parents, à "faire preuve de vigilance et à ne pas succomber à ces fausses informations qui créent une confusion injustifiée et accentuent l'état de stress psychologique, alors qu'il conviendrait que la sérénité et la confiance prévalent et que l'information soit recueillie auprès de sa source unique, à savoir le ministère de l'Education nationale". Il rappelle aussi aux membres du secteur de l'Education nationale exerçant des fonctions au sein des cen-

tres de correction ou des secrétariats de "s'acquitter du devoir de réserve et de s'abstenir de toute diffusion ou publication d'images ou d'information recueillies au sein de ces centres via les réseaux sociaux ou autres", soulignant que cela "est contraire aux missions qui leur sont confiées conformément aux textes réglementaires en vigueur". A ce propos, le ministère recommande de recueillir l'information des sources officielles et fiables du ministère suivantes: son site-web www.education.gov.dz, sa page officielle sur Facebook, et son compte officiel sur le réseau social X (ex-twitter). Le ministère a également averti qu'"aucune partie, ni aucune personne dans ou en dehors du secteur n'a le droit de publier des informations ou des photos relatives à la correction ou aux modalités d'annonce des résultats, ni aucun autre document officiel", ajoutant que "toute déclaration concernant les résultats, les taux de réussite ou les listes des lauréats relève exclusivement de la compétence du ministre de l'Education nationale, conformément aux règles et normes en vigueur".

Tribunal de Ouargla Mandat de dépôt contre un individu pour transport de plus de 54 kg de cocaïne

Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Ouargla a ordonné le placement sous mandat de dépôt d'un individu activant dans un réseau criminel, pour possession de plus de 54 kg de cocaïne en provenance de l'extrême sud du pays, tandis que l'enquête se poursuit en vue d'arrêter tous les individus impliqués, indique jeudi un communiqué du parquet de la République près ledit tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal d'Ouargla informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, notamment en ce qui concerne la drogue et les psychotropes, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi Lefhal (wilaya d'El Meniaa), a procédé, en date du 27 juin

2025, à l'interception et à la fouille d'un camion au niveau de la RN1, une opération qui a permis la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne), d'un poids total de 54,775 kg, en provenance de l'extrême sud, à destination des wilayas du centre du pays", précise le communiqué. "L'enquête menée avec le chauffeur du camion, répondant aux initiales de (M. A. M), a permis de révéler l'implication d'un réseau criminel composé de plusieurs individus". "Le 3 juillet 2025, le suspect (M. A. M) a été présenté devant le parquet de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Ouargla, qui a ouvert une enquête judiciaire pour les chefs d'inculpation de détention, transport, chargement, stockage et acquisition en vue de la revente de drogue dure dans le cadre d'une organisation criminelle organisée, contrebande d'une extrême gra-

tivité menaçant la santé publique et l'économie nationale et faux et usage de faux de documents administratifs", ajoute-t-on de même source. "Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal, après audition du mis en cause (M. A. M), a ordonné le placement de ce dernier sous mandat de dépôt, tandis que l'enquête se poursuit afin de procéder à l'arrestation de tous les individus impliqués", conclut le communiqué.

Téléphonie mobile Attribution de licences d'exploitation de la 5G

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) a attribué, jeudi, 3 licences d'exploitation de réseaux de communications électroniques mobiles ouverts au public, de cinquième génération (5G) avec la fourniture des services associés, aux trois opérateurs de téléphonie mobile "Mobilis", "Ooredoo" et "Djezzy". L'entreprise "ATM" (Mobilis) est ainsi arrivée en première position, suivi de Watanaya Telecom Algérie (Ooredoo) en deuxième position et Optimum Telecom Algérie (Djezzy) en troisième position. Dans une allocution à cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé que les services de la 5G marquent "une nouvelle étape visant à ancrer un modèle numérique à même de faire de l'Algérie une plateforme numérique régionale". L'annonce des résultats de cet appel à concurrence pour l'octroi de ces licences a eu lieu en présence de membres du Gouvernement, de représentants d'instances officielles et des opérateurs de téléphonie mobile.

Accidents de la circulation 08 morts et plus de 280 blessés en 24 h

Huit personnes sont décédées et plus 280 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers le pays, a indiqué jeudi, un bilan de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, du 2 au 3 juillet, 209 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant causé la mort de 8 personnes et des blessures à 282 autres. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béchar, avec 3 décès et 29 blessés, suite à 3 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 302 personnes, dont 127 traitées sur place et 30 autres évacuées vers des structures sanitaires locales, ajoute le bilan. Les équipes de secours de la Protection civile sont également intervenues pour des opérations d'épuisement des eaux, suite aux pluies orageuses enregistrées dans les wilayas de Batna, Tébessa et Djelfa, note le bilan, précisant que la route nationale RN165 a été coupée à la circulation, en raison de la montée du niveau de l'oued "El Malh", dans la commune de Maliliha, wilaya de Djelfa. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 23 incendies dans plusieurs wilayas, relève la même source.

Jijel 04 morts et 35 blessés suite au renversement d'un bus

Quatre personnes sont mortes et 35 autres ont été blessées, vendredi matin, suite au renversement d'un bus sur la route nationale (RN) n 43, à l'entrée ouest de la commune de Jijel, ont indiqué les services de la Protection civile. "Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Jijel, appuyés par cinq unités d'intervention, se sont déplacés, vendredi vers 8 heures pour secourir les voyageurs d'un bus qui a dérapé avant de se renverser sur la RN 43, près de Kissir", précise un communiqué publié par ce corps constitué, ajoutant que l'accident a provoqué le décès de 4 personnes et occasionné des blessures à 35 autres. Le document précise que les blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués à l'hôpital Mohamed -Seddik Benyahia, tandis que les corps de voyageurs décédés ont été déposés à la morgue de cet établissement de santé. Les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

Protection civile 59 décès par noyade en juin dernier

Cinquante-neuf décès par noyade survenus au niveau des plages et des réserves d'eau ont été enregistrés dans plusieurs wilayas du pays durant le mois de juin dernier, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. Sur la zone côtière qui compte 14 wilayas, "40 personnes ont perdu la vie, dont 18 au niveau des plages interdites à la baignade et 22 sur des plages surveillées", souligne la même source, précisant que parmi ces derniers décès, "12 ont eu lieu en dehors des horaires de surveillance". Les bilans les plus lourds ont été enregistrés à Mostaganem (11 victimes), Oran (6 victimes), ainsi qu'à Bejaia et à Annaba (5 victimes chacune), poursuit la même source qui note "une hausse de 3,4% des noyades en mer par rapport à juin 2024". S'agissant des réserves d'eau, "19 décès ont été recensés, dont 11 dans des mares", sachant que par rapport à l'année précédente, le nombre de noyades dans ces plans d'eau "a augmenté de 9,2%". Dans le même contexte, les services de la protection civile ont effectué, dans l'ensemble, "9990 interventions au niveau des plages surveillées, où 6465 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine, 2781 traitées sur place et 658 personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de RELIZANE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Numéro d'identification fiscal : 424024000048285

Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

N° 26 / 2025

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le Projet

OPERATION:

Etude, suivi, aménagement ET réhabilitation des établissements du cycle moyen (y compris chauffage) de la wilaya de Relizane

PROJET :**Aménagement des établissements du cycle moyen à travers la wilaya pro 2025**

- Lot 01 : travaux d'étanchéité au Cem moudjahid lakehal moumaaza. Commune d'oued rhiou
Lot 02 : travaux d'étanchéité (bloc sanitaire) au Cem MODJAHIDA BOUAZIZE RABIAA commune de zemmoura
Lot 03 : travaux d'étanchéité (bloc administration) au Cem martyre ben henni henni commune de mazouna
Lot 04 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem martyre CHAIB DRAA AEK commune d'Elgttar
Lot 05 : aménagement d'un mur de clôture au Cem mehri abdelhamid commune d'oued rhiou
Lot 06 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem martyre RAMDANE AEK commune de Had Echekala
Lot 07 : travaux d'étanchéité (demi-pension) au Cem FRERE HENNI commune d'Elgttar
Lot 08 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem beladam bessafi commune de relizane.
Lot 09 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem Mohamed Boudiaf commune de sidi mhammed benali.
Lot 10 : aménagement d'une couverture de 02 classes e au CEM IBN BADIS Commune de MERDJA
Lot 11 : travaux d'étanchéité au Cem Mohamed khemisti commune de relizane.
Lot 12 : travaux d'étanchéité (laboratoire) au Cem nakkib abou alhassane commune de relizane.
Lot 13 : aménagement d'un mur de clôture au Cem FRERE BENYATTOU commune d'Oued Yaich
Lot 14 : aménagement d'un mur de clôture au Cem Alem Abderahmane commune de jidiouia.
Lot 15 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem GRABBS ALI commune de Hmadna
Lot 16 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem Mohamed Boudiaf commune d'Ain Tarek.
Lot 17 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem martyre ziane Djilali et ses fils commune de oued rhiou.
Lot 18 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem martyr BENMAAZOUZA AHMED commune de sidi lazreg
Lot 19 : aménagement d'un bloc sanitaire au Cem Ahmed zabana
Lot 20 : aménagement d'un bloc sanitaire au cem martyre belabbasi aek commune de mediouna
Lot 21 : travaux d'étanchéité (bibliothèque + ateliers) au Cem Meitfakh Belmal commune de mazouna
Lot 22 : aménagement d'un mur de clôture + escaliers au Cem bep Abdellah Ahmed commune d'oued djemaa
Lot 23 : aménagement d'un bloc sanitaire + mur de soutènement au Cem martyre si arbi Ahmed commune de lahlaif.

A/ **Capacités professionnelles:** les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 01 et plus.

B/ **Capacités techniques:** les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projet mementure ou un projet aménagement ou complète exécution approuvé de le maître ouvrage.

C/ **Capacités financières:** les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier, (2022-2023-2024), Plus de 1 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable gré).

Pour les lots suivant

- Lot 01 : travaux d'étanchéité au Cem moudjahid lakehal moumaaza. Commune d'oued rhiou
Lot 02 : travaux d'étanchéité (bloc sanitaire) au Cem MODJAHIDA BOUAZIZE RABIAA commune de zemmoura
Lot 03 : travaux d'étanchéité (bloc administration) au Cem martyre ben henni henni commune de mazouna
Spécialement pour les entreprise ANSJ- CNAC et des entreprise qui ont capacité professionnelles.

1 - Le dossier de candidature contient

Voir le cahier de charge page 10

2 - L'offre financière contient :

Voir le cahier de charge page 47

DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De huit heures et demie (08.30 h) du matin à dix heures (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jours de dépôts des offres ad séance publics aux présences des soumissionnaires à dix heure (10.00 h) du matin au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE "SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA-WRELIZANE" LES SOUMMISSOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.
- **PREPARATION DE L'OFFRE** Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 moharrem 1445 de 05/08/2023 de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics
- **VALIDITE DES OFFRES:** La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 10 JOURS.

La limite de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à dix heures (10.00 h) du matin.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM



DIRECTION GENERALE

N° DG/2025

N° DMO/2025

MISE EN DEMEURE N°01.

A L'Entreprise : Eurl Malim Construction dont le siège social est à route national Bt 01 N°07 - 1 er étage -Saïda.

Détentrice du Marché N°162/2024 En Date du 31/12/2024.

Ayant pour objet : Réalisation de: 50/800 logements publics locatifs tranche 2024 à Sirat - Wilaya de MOSTAGANEM
Lot :TCE y compris VRD

- ❖ Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
 - ❖ Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
 - ❖ Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N°131/2024 en date du 31/12/2024 approuvée par le service contractant en date du 31/12/2024 sous le numéro : 162/2024 concernant le projet de Réalisation de 50/800 logements publics locatifs tr 2024 à Sirat Wilaya de MOSTAGANEM.
 - Lot : TCE y compris VRD pour un montant de : 158 506 992.29 DA conclu avec l'entreprise de travaux Eurl Malim Construction dont le siège social est à route national Bt 01 N°07 - 1 er étage -Saïda.
 - ❖ Vu l'ordre de service N°01 en date du 31/12/2024 sous le numéro 201/2024 portant démarrage des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise de travaux Eurl Malim Construction en date du 31/12/2024.
 - ❖ Vu le délai de réalisation du marché qui est de : 10 Mois.
 - ❖ Vu la cadence très faible des travaux.
 - ❖ En application de l'article 08 du cahier des prescriptions communes du marché N°162/2024 du 31/12/2024 qui stipule la résiliation du marché
 - ❖ Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
 - ❖ Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
 - ❖ Vu le rapport du chef de projet en date du 19/06/2025 qui constate t la cadence très faible des travaux et le retard dans l'exécution des travaux.
 - ❖ Vu le rapport du BET du 11/06/2025 qui demande l'entreprise de prendre toutes les mesures nécessaires pour rattraper les retard accumulés, respecter strictement le planning des travaux, terminez les travaux d'infrastructure pour les trois blocs dans un délai maximal de 06 jours.
 - ❖ Vu le constat du huissier de justice en date du 16/06/2025 qui constate l'absence des ouvriers et des matériaux de construction au niveau du chantier.
- L'entreprise de travaux de bâtiment Dont Toute Ses Phases : Eurl Malim Construction dont le siège social est à route national Bt 01 N°07 - 1 er étage -Saïda. ; Est mise en demeure pour :
Non respect du planning d'exécution des travaux , Faible cadence des travaux ; Retard dans l'exécution des travaux d'infrastructure et ceci dans un délai de (48) heures à compter de la date de publication de la présente mise en demeure. Faute de quoi le présent marché sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise

Le Directeur Général

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010000 07.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS

DE LA WILAYA DE NAAMA

NIF: 415024000045205

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES 06/2024 (2 eme avis)

ÉTUDE, SUIVI ET REALISATION D'UNE (01) POLYCLINIQUE AU NIVEAU DU SITE DES 1990 LOGEMENTS LPL, POS ESSILM ET EL MOUSSALAH, COMMUNE DE MECHERIA, WILYA DE NAAMA CITE D'HABITAT INTEGREES, PROGRAMME 2021..)

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales 06/2024 (2 eme avis) relatif à la réalisation d'une (01) polyclinique au niveau du site des 1990 logements LPL, pos essilm et el moussalaha, commune de mecheria, wilya de naama cite d'habitat integrees, programme 2021) que l'attribution de l'avis d'appel d'offre parus aux quotidiens **الجمهورية** le 14/05/2024 et quotidien **LE CARRFOUR D'ALGERIE** le 19/05/2024 est annulé pour LOT 02 : réalisation quatre (04) logements de fonction type f4 (génie civil + ces) pour l'intérêt public.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010001 07.07.2025

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531009969 07.07.2025

A l’occasion du 5 juillet fête de l’Indépendance et de la Jeunesse
Plus de 151 millions de DA de matériels roulants et d’ambulances distribués

Par B. Habib

Le wali d’Oran, accompagné des autorités locales, a procédé, ce jeudi dernier, lors d’une visite de travail qui l’a mené dans plusieurs communes, à une série d’inaugurations de projets et de baptêmes de structures de santé, en présence des cadres du secteur et de la jeunesse au nom de moujahids décédés outre la distribution d’un lot de matériels roulants pour l’Epic des CET et de quatre ambulances au profit de structures hospitalières d’un montant, dépassant les 151 millions de DA, à l’occasion de festivités marquant le 63ème anniversaire de la fête de l’Indépendance et de la Jeunesse du 5 Juillet. Au Village méditerranéen de Belgaid, le premier responsable de la wilaya a assisté, en présence des chefs de daïra et des présidents d’assemblées communales concernées, à la réception par les chefs d’établissements hospitaliers et de santé des communes de Kerma, Sidi Chahmi, Gdyl et Tlêlat, de pas moins de quatre ambulances hyper médicalisées d’un montant de 96 millions de DA sur budget FCCL (Fonds commun des collectivités locales), afin d’améliorer les conditions de transfert médical et de prise en charge des patients en admission aux Pôles d’urgences spécialisés pour subir des interventions. Ces ambulances équipées sont des-



tinées aux établissements publics hospitaliers des communes et des zones reculées où les malades, nécessitant une hospitalisation, ont souvent du mal à se déplacer vers les structures de santé. Le matériel roulant distribué à l’Epic des CET comprend un chariot élévateur, un bulldozer, un rétro-chargeur et un tracteur à benne et dont le coût s’élève à plus de 55 millions de DA sur budget de wilaya. Le wali a également pris part à la mise en service du réseau de gaz naturel à la cité des 38 logements à Kristel après le lancement de travaux le 12 mars dernier pour un montant de 36 millions de DA. A Gdyl, il a assisté au baptême d’une auberge de jeunes de 50 lits au nom du moujahid décédé «Seddouk Abderahmane»,

avant de procéder à la consécration de la Faculté de Médecine de Sidi Chahmi au nom du Professeur le Moujahid «Boudraa Belabbès». Le chef de l’exécutif de wilaya a également inauguré, à Sidi Chahmi, une piscine de proximité et son baptême au nom du moujahid «Khélil Mohamed Tahar» et une autre piscine à Ain Beida (Sénia) au nom du moujahid «Gouideh Houari», avant de poser la première pierre d’un projet d’un lycée à la cité 600 + 2.000 logements. Au CHU d’Oran, le wali a clôturé sa visite par la mise en marche officielle du service de traitement par les rayons ou de radiothérapie qui consiste à éliminer les cellules cancéreuses d’un malade, une première pour cet établissement public hospitalier.

Moudjahidine condamnés à mort

Le jour de l'indépendance, de la prison à la vie

Les derniers jours précédant le recouvrement de la souveraineté nationale, le 5 juillet 1962, restent gravés dans la mémoire des Moudjahidine condamnés à mort. Dans les prisons du colonisateur français, régnait une atmosphère d’attente faite d’espoir et de joie à l’approche de la réalisation du rêve de la victoire et de l’indépendance, après de grandes souffrances et d’immenses sacrifices. Le Moudjahid Benayad Kaddour, président du bureau de wilaya de l’Association nationale des anciens condamnés à mort, a déclaré à l’APS, à la veille de la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, que les sentiments qui l’envahissaient, lui et ses compagnons dans la prison de Serkadji (ex-Barberousse) à Alger et celle de "Lambèse" à Batna étaient mitigés : une immense joie à l’idée de la fin imminente du colonialisme et de l’accession à la liberté, mais aussi une certaine inquiétude quant aux éventuelles représailles du colonisateur envers les prisonniers. "Rien que d’imaginer que nous allions échapper à la peine de mort relevait du rêve. Personne n’aurait cru que ces prisons, où nous avons vécu l’enfer, ouvriraient un jour leurs portes pour nous laisser sortir vivants. C’était comme une renaissance", a-t-il témoigné. Selon lui, les informations parvenant aux Moudjahidine en prison étaient très limitées, "mais la plus importante concernait l’approche de l’indépendance et l’expulsion du colonisateur français. Il y

avait un sentiment général de joie et d’espoir à l’idée de voir enfin la victoire et la libération, qui venaient couronner une longue lutte et d’énormes sacrifices". Les geôliers français s’employaient à démentir toute information susceptible d’apporter un peu de réconfort aux détenus, allant jusqu’à diffuser de fausses nouvelles sur des défaites ou des pertes imaginaires de l’Armée et du Front de Libération Nationale, afin de briser l’espoir qui représentait la principale source de survie morale pour les Moudjahidine emprisonnés, selon le témoignage du même Moudjahid. A la fin des négociations, en mars 1962, poursuit Benayad Kaddour, "la bonne nouvelle de l’indépendance imminente est tombée, les exécutions ont cessé, mais les geôliers prenaient plaisir à sortir la guillotine, à la nettoyer et à la préparer chaque jour, comme une forme de torture psychologique", rappelant avoir été arrêté par le colonisateur après avoir mené une opération de fida à Oran. De son côté, le Moudjahid Aidine Mekki, qui avait participé à la même opération que Benayad, a affirmé que l’annonce de l’indépendance a été, pour les condamnés à mort, comme un "retour à la vie". "Nous étions comme morts dans les prisons", a-t-il dit. Il a ajouté qu’ils avaient été soumis à "des tortures physiques et psychologiques barbares, quotidiennement, dans des centres de détention dénués de toute condition humaine. Les détenus y étaient brûlés, pendus, battus, voire tués". Quant au Moudjahid Khodja

Mohamed, également condamné à mort et transféré dans une prison en France, il a témoigné que l’annonce de l’indépendance prochaine fut comme un rayon d’espoir reflétant la force de la volonté et du sacrifice des Moudjahidine pour la libération du pays. Il a précisé que ce sentiment était, cependant, teinté de prudence, notamment chez les Algériens détenus en France. Originaire de la wilaya de Sidi Bel Abbès, où plusieurs de ses frères et membres de sa famille sont tombés en martyrs durant la guerre de libération, M. Khodja a relaté que les tortures et l’intimidation qu’il a subies en France dépassent l’entendement. Même après l’arrêt des exécutions, en mars 1962, "nous vivions une mort lente chaque jour, à travers la faim, la torture physique et psychologique, qui conduisait souvent à la mort", se souvient-il. Toutefois, a-t-il ajouté, "l’espoir de l’indépendance était pour nous une source de force et d’inspiration, qui nous aidait à endurer la souffrance et à résister à la répression". Malgré les conditions inhumaines vécues par ces Moudjahidine dans les prisons coloniales, ils conservaient la foi que le peuple algérien poursuivrait son combat pour la liberté, qu’ils n’étaient pas seuls dans ce combat et que les victoires du Front et de l’Armée de Libération Nationale renforçaient leur détermination. Ils espéraient vivre le jour de l’indépendance, retrouver leurs familles et participer à la construction de l’Algérie libre. Et ce rêve, ils ont fini par le réaliser.

Transition énergétique maritime
Clôture à Oran du projet «POWER4MED»

Le projet «POWER4MED», destiné à accompagner la transition énergétique des petits ports et navires en Méditerranée occidentale, s’est officiellement clôturé, mercredi à Oran, lors d’une conférence internationale réunissant chercheurs, décideurs et opérateurs économiques du secteur maritime. Financé par le Fonds européen EMFAF dans le cadre de l’initiative WESTMED, le projet «POWER4MED» (Local empowerment of fuel transition for a green Mediterranean) a été lancé en novembre 2023 pour une durée de 20 mois, a indiqué le Pr Beladjine Boumedienne, enseignant chercheur au département de génie maritime à l’université des sciences et de la technologie d’Oran (USTO-MB) "Mohamed Boudiaf", partenaire du projet, qui a chapeauté l’organisation de cet événement lors de son ouverture. Ce projet a été porté par un consortium de partenaires issus de six pays de la Méditerranée, à savoir l’Algérie, l’Italie, l’Egypte, l’Espagne, la Libye et la Turquie, a-t-il ajouté. Le projet vise à soutenir la transition vers des carburants propres et des technologies énergétiques durables pour les petits navires, notamment les bateaux de pêche et ferries locaux, ainsi que pour les marinas et ports secondaires, a indiqué, pour sa part, le représentant du ministère des transports de l’Italie, Piero Pineli, dans son allocution à l’occasion de l’ouverture. Pr Mohamed Smaïl, de l’université anglaise du Caire, qui a présenté les recommandations de ce projet, a fait savoir qu’une structure de soutien virtuelle, pilotée conjointement par des institutions italienne, algérienne et égyptienne, et conçue pour fournir un appui technique, financier et réglementaire aux opérateurs maritimes souhaitant engager leur transition, a été mise en place dans le cadre de ce projet. La structure s’appuie sur une équipe pluridisciplinaire d’experts, ainsi que sur un ensemble d’outils pratiques de renforcement des capacités, déjà testés auprès d’acteurs pilotes, a-t-il ajouté. Dans ce même contexte, il est prévu de lancer deux nouveaux projets stratégiques, jeudi à l’USTO, soit le GREENMEDPORT et SHARE4MED, financés par le programme INTERREG NEXT ME. Ces nouveaux programmes visent à renforcer la coopération transfrontalière en matière de numérisation portuaire, de reconversion énergétique de la flotte et de régulation maritime et logistique verte.

En provenance du Maroc
Plus d'un quintal de kif traité saisi à Oran

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d’Oran ont procédé, le week-end dernier, à la saisie de plus d’un quintal de kif traité en provenance du Maroc, et à l’arrestation de 02 individus appartenant à un réseau criminel international organisé, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "La première circonscription de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d’Oran a procédé, le weekend dernier, à l’arrestation de 02 membres d’un réseau criminel international organisé, spécialisé dans la contrebande et le trafic de drogues, et à la saisie d’une quantité de kif traité en provenance du Maroc, estimée à un quintal et 17 kg", précise le communiqué. Cette opération, ajoute la même source, "a été menée suite à des investigations de terrain précises et intensives, qui ont permis aux enquêteurs de mettre au jour l’activité criminelle de ce réseau organisé et de déjouer une tentative d’acheminement d’une cargaison de drogues en provenance du Maroc. La quantité de ces poisons a été saisie à l’intérieur du domicile du principal suspect, qui a été interpellé et avec son acolyte". Cette opération, menée sous la supervision du parquet compétent, "s’est soldée par la saisie d’une somme de 1,9 milliard de DA, issue des revenus de l’activité criminelle, ainsi que 02 véhicules utilisées dans ses activités criminelles". Les deux individus ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d’Oran pour les chefs d’inculpation de: importation, stockage, détention et transport illégal de drogues dans le cadre d’un groupe criminel organisé, contrebande d’une gravité menaçant la santé publique et blanchiment d’argent", a conclu le communiqué.

Grandioses festivités pour la fête de l'Indépendance à Saida
Le serment des braves respecté

A l'occasion de la célébration du 63eme anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Journée de la Nation, un riche programme dont les festivités ont débuté le 2 juillet et ont pris fin ce 5 juillet 2025. La commémoration de cette date historique a eu lieu dans toutes les communes que compte la wilaya de Saida où la mémoire des Martyrs de la révolution a été honorée. Plusieurs élèves scolarisés ainsi que la société civile ont été associés aux festivités. Dans le même sillage, une cérémonie de remise des décisions d'attribution de 5.471 logements repartis comme suit: 346 unités dans la commune de Ouled-Khaled – 1.403 aides financières à l'auto-construction dans le cadre du programme des Hauts Plateaux ainsi que 3.722 autres aides financières pour l'habitat rural. Par ailleurs, lors de ces festivités commémoratives, le wali, Mermouri, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 4.000 logements sous forme de logements publics locatifs ainsi qu'une école primaire et un lycée. Ces riches activités et manifestations organisées à travers toutes les communes où plusieurs foyers ont été raccordés au courant électrique, ont pour objet d'établir un lien entre le passé et le présent et d'informer les jeunes sur les sacrifices des martyrs, tout en restant fidèles au serment qu'ils ont prêté.

OULD OGBAN

Tlemcen
Fête de l'indépendance, un jour béni

A l'instar des wilayas d'Algérie, Tlemcen a fêté la fête de l'indépendance dans la joie et le sentiment de fierté. A cette occasion, des programmes culturels et sportifs ont été organisés dans les 53 communes que compte la wilaya. Tournois de football pour les jeunes, conférences sur l'histoire de notre pays et soirées musicales et théâtrales. Lever de l'emblème national et recueillement sur la tombe de nos vaillants et valeureux martyrs. Les autorités locales ont profité de cette belle date pour procéder à l'inauguration de plusieurs projets notamment le raccordement de gaz de ville dans les localités les plus reculées, l'ouverture de nouvelles routes, l'inauguration de structures, comme une nouvelle Sûreté de daïra à Maghnia, par exemple. Une grande partie de la population a adhéré à cette fête, preuve de l'attachement des Algériens à leur patrie.

M.Ammami

Centre d'enfouissement technique à Relizane
Des travailleurs manifestent

Les travailleurs de l'institution publique de gestion des centres d'enfouissement technique, dont les agents d'assainissement (éboueurs en particulier), ont organisé un sit-in, mercredi dernier, devant la wilaya pour dénoncer ce qu'ils ont qualifié de mépris et d'arbitraire. Ils ont souligné que depuis longtemps, et malgré la rotation de plusieurs directeurs à la tête de l'institution, nous n'avons jamais été soumis à un mépris et à une injustice comme cette fois-ci. Appelant le wali à intervenir, environ 70 travailleurs se sont rassemblés à l'entrée du siège de la wilaya, à trois reprises, exigeant une intervention urgente afin de trouver une solution pour laquelle ils sont soumis en termes de marginalisation dans tout, la convention collective n'ayant pas été mise à jour depuis la création de l'entreprise. A chaque fois que le conseil d'administration se réunit, le directeur nous fait croire qu'il y aura une mise à jour, mais rien à signaler, surtout au vu des augmentations approuvées par le Président de la République qui ne nous ont pas affectées. La prime de rendement sur les bénéfices de l'entreprise pour 2024 qui devait être versée après l'approbation du calendrier comptable de l'entreprise en mars 2025, a également été réclamée par les manifestants. Les manifestants ont également exigé une prime de performance de trois mois. La subvention Covid-19, la subvention pour le travail posté, les heures supplémentaires et pour le danger. Les manifestants ont appelé le wali à intervenir pour leur permettre d'obtenir leurs droits usurpés.

N.Aymen

Lancé en 2005

Le wali de Tiaret dévoile les grands axes du programme de développement

Par L. Bouhala

Dans le but de renforcer la communication et le travail médiatique auprès des citoyens et de poursuivre le programme de la célébration du soixante-troisième anniversaire de la fête de l'Indépendance, qui coïncide avec le 5 juillet de chaque année, le wali de la wilaya de Tiaret, M. Said Khalil, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya et du wali délégué de Ksar Chellala: M. Tawfik Daoudi, a supervisé, ce mercredi dernier, à la bibliothèque publique «Mohamed El Mili» de Tiaret, le lancement de la journée médiatique visant à présenter le programme de développement mis en œuvre dans la wilaya et inscrit dans divers programmes de développement. Cette action de communication initiée par la wilaya qui coïncide avec l'anniversaire de la fête de l'Indépendance, vise à informer les citoyens de tout ce qui concerne les questions de développement, en présence du Secrétaire général de la wilaya: M. Rabah Mourad Yezza, du chef de cabinet, de l'inspecteur général de la wilaya, des chefs de daïra et des P/APC et des directeurs de l'exécutif de la wilaya. Le programme a débuté par la récitation de versets du Saint Coran et l'hymne national. S'en est suivi un discours du premier responsable de la wilaya, M. Said Khalil, concernant le programme de développement lancé dans la wilaya pour l'année 2025, qui améliore-



ra les conditions de vie des citoyens et répondra à leurs préoccupations. Une vidéo mettant en avant les principaux axes de développement local a ensuite été diffusée. Le secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, a ensuite présenté, en chiffres, les indicateurs généraux de la région de Tiaret et le programme de développement par secteurs, besoins et perspectives. Cette présentation a été suivie d'une allocution du P/APW, M. Oukel Belkhira, concernant les projets lancés et achevés en temps réels. Le programme s'est achevé par la remise de cinq ordres de service à des entreprises chargées de la mise en œuvre de projets de développement dans le secteur de l'irri-

gation, représentés par les opérations suivantes : Construction d'un puits pour renforcer l'approvisionnement en eau potable des habitants d'Ain-Dheb. Rénovation et extension du réseau d'eau potable de la commune de Medroussa-Centre, du village de Si Mahfouz et d'El Matmar labiodh. Construction d'un réservoir d'eau de 1.000 m³ au centre de la commune d'Ain El Hadid. Construction d'un réservoir de 1.000 m³ au centre-ville de Rahouia. Réalisation d'un raccordement au système de gestion sectorielle pour le réseau d'alimentation en eau potable des communes de Hamadia, Naima, Tagdempt, Si Abdelghani, Sidi Bakhti et enfin Mallakou.

Journées d'étude sur la justice électronique à Sidi Bel-Abbès

Un levier stratégique pour l'évolution du système judiciaire

Par Mohamed Nouar

La transformation numérique s'impose comme un impératif universel et le secteur judiciaire algérien ne fait pas exception. Une journée d'étude d'envergure, organisée ce jeudi par le Conseil Supérieur de la Magistrature, en partenariat avec la Cour de justice de Sidi Bel-Abbès, a mis en lumière la justice électronique comme vecteur essentiel de modernisation et d'efficience du système judiciaire. L'événement qui s'est tenu dans la salle de conférences du cabinet de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a réuni une pléthore de hauts responsables judiciaires et d'acteurs de la sphère juridique, témoignant de l'engagement des autorités envers cette nouvelle orientation. Présidée par M. Tahar Mamoun, Premier Président de la Cour Suprême et Vice-Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, la rencontre a posé les bases d'une réflexion approfondie sur les enjeux et les perspectives de la numérisation de la justice. M.Mamoun a d'emblée souligné la pro-activité du secteur judiciaire algérien qui fut parmi les pionniers à intégrer les technologies de l'information et de la communication dans ses opérations. Cette démarche avant-gardiste vise à optimiser le traitement des affaires judiciaires et à instaurer des mécanismes de justi-

ce électronique robustes. La numérisation des procédures judiciaires est désormais perçue, non plus comme une option, mais comme une nécessité impérieuse. Elle est le pilier sur lequel repose le renforcement de l'équité, l'amélioration de la gestion des dossiers et l'accélération du traitement des affaires. Comme l'a rappelé le Premier Président de la Cour Suprême, l'adoption des technologies modernes est garante d'un meilleur accès à la justice et d'une simplification significative des procédures, répondant ainsi aux préoccupations fondamentales des citoyens. La pandémie de COVID-19 a, de surcroît, agi comme un catalyseur, et contraint le système judiciaire à embrasser le travail à distance pour la notification des procédures et l'échange de documents. L'intégration de l'intelligence artificielle est également envisagée pour dynamiser le travail judiciaire, assurer la sécurité juridique du citoyen et garantir un règlement rapide des litiges. Ces avancées technologiques sont cruciales pour une justice agile et réactive. Toutefois, cette transition vers une justice pleinement numérisée n'est pas exempte de défis. L'intervenant a judicieusement mis en exergue la nécessité de préserver le caractère officiel et humain du processus de règlement des litiges, un équilibre délicat à maintenir face à

l'automatisation croissante. La protection des données personnelles et la confidentialité des procédures constituent également des enjeux majeurs, exigeant des protocoles de sécurité infaillibles. Enfin, la coordination entre tous les acteurs du système judiciaire – magistrats, avocats, auxiliaires de justice – est primordiale pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et efficace. La journée d'étude s'est voulue une plateforme participative, visant à co-construire des solutions efficaces par le biais d'une adhésion réelle et active de toutes les parties prenantes. Plusieurs communications ont enrichi les débats, abordant des thématiques variées allant des programmes concrets de justice électronique à son rôle systémique, en passant par l'identification des défis et la proposition de solutions concrètes. La présence notable de membres du Conseil Supérieur de la Magistrature, de cadres des Cours de justice de diverses wilayas (Oran, Tlemcen, Mascara, Mostaganem, Relizane, Saïda, El Bayadh, Naâma), ainsi que de représentants des organisations d'avocats, a souligné l'importance capitale de cette initiative. La lecture des recommandations en clôture de la rencontre par un membre du comité scientifique marque une étape concrète vers la concrétisation des objectifs fixés.

63ème anniversaire de l'indépendance

Béjaïa se remémore les scènes de joie du 5 juillet 1962

A l'occasion du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, les moudjahidine et des habitants de Béjaïa se remémorent les scènes de liesse, le 5 juillet 1962, à travers les rues et les villages de cette wilaya, fêtant l'indépendance de l'Algérie. Cette journée historique a été fêtée avec plus de faste au chef-lieu de wilaya, mais aussi dans d'autres agglomérations de la région, dont El-kseur, Sidi-Aich, Seddouk, Akbou et Tazmalt, situées essentiellement dans la vallée de la Soummam, se souviennent des moudjahidine. Embarqués notamment sur des camions, des citoyens, toutes catégories confondues, ont sillonné les artères de la ville de Béjaïa, notamment entre la place du 1er novembre et Ighil Ouazzoug, à l'extrémité Ouest, mais aussi les grandes routes interurbaines dans un va-et-vient qui a duré jusqu'à la tombée de la nuit, se souvient Lounès Bensoula, ancien officier de l'Armée de libération nationale, du haut de ses 92 ans. "Même les oiseaux qui avaient disparu du ciel des années durant, avaient soudainement fait leur réapparition voltigeant en folle farandole, tout près de la foule", rapporte-t-il, amusé, mais qui en tire un argument de plus pour rebondir sur les méfaits du colonialisme, arrivé du fait des bruits des obus et du napalm déversés sur les



montagnes jusqu'à anéantir la vie florale et animale. "Rien n'a échappé à la hargne raciste et à la barbarie sauvage du colonialisme", a-t-il rappelé, expliquant la joie et le bonheur qui s'étaient emparés des populations et qui en ont trouvé l'occasion "non seulement pour saluer la victoire, mais aussi pour célébrer la défaite du colonialisme et de son projet sordide et mortifère". "Le coût et les souffrances humaines subies sont incommensurables", a résumé le moudjahid, avant d'être gagné par l'émotion du souvenir, l'Istichad (le martyr) de ses compagnons d'armes et des membres de sa famille, littéralement décimés. "Il y a eu des atrocités, des crimes graves et odieux, et le 5 juillet a fait l'effet d'une victoire sur la tyrannie", a poursuivi "Da Lounès" qui a participé à la parade

militaire et à la joie populaire ce jour à Béjaïa. Les témoignages recueillis par l'APS s'accordent tous sur une même résonance, celle de la joie de la liberté arrachée et de la victoire sur la France coloniale, dont le cheminement a commencé à se concrétiser dès la signature des accords d'Evian et l'entrée en vigueur du cessez le feu le 19 mars 1962. "Nous avions du mal à y croire, mais la situation sur le terrain a fini par persuader la majorité des moudjahidine de la fin du colonialisme et de la victoire", se remémore, pour sa part, le moudjahid Mohand Cherif Hamici, ancien officier et baroudeur de la wilaya III historique, qui a vécu pleinement jusqu'au détail la proclamation de l'indépendance et les festivités qui ont accompagné cette journée mémorable.

Batna

Le 5 juillet 1962, une journée mémorable et inoubliable

La journée du jeudi 5 juillet 1962, gravée pour toujours dans la mémoire collective des Algériens, inscrit en lettres d'or le recouvrement de la souveraineté de l'Algérie après une longue lutte et d'immenses sacrifices, selon des témoignages recueillis par l'APS à la veille de la célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse. Quelques-uns parmi celles et ceux qui ont vécu cette date, approchés par l'APS à Batna, s'accordent unanimement à affirmer que ce fut "une journée remarquable, définitivement gravée dans la mémoire, dès lors qu'elle avait donné lieu à une joie indescriptible qui avait fait trembler de bonheur villes, villages, mechtas et douars des Aurès", se souvient la Moudjahida Sassia Hallis, membre active de la cellule secrète féminine durant la glorieuse Révolution. "Je suis totalement incapable, encore aujourd'hui, de décrire le sentiment que mes compagnons de lutte et moi-même avons ressenti dans ces moments heureux qui nous avaient vus célébrer de façon complètement débridée la victoire de l'Algérie sur l'occupant", soutient-elle. "Ce jour, pour nous, était différent des autres jours car il a dissipé à jamais les ténèbres du colonialiste et de sa puissance qui nous empêchaient de jouir des conditions les plus élémentaires d'une vie décente", affirme encore Sassia Hallis. Cette moudjahida, encore alerte et à la mémoire infallible en dépit de ses 85 ans, se rappelle qu'elle-même et son époux s'étaient joints sans réfléchir à l'impressionnante foule qui affluait de

toutes parts vers le centre de Batna pour participer aux célébrations de la victoire et du recouvrement de la liberté. "Des drapeaux algériens étaient déployés partout et flottaient majestueusement comme pour répondre aux chants de la multitude qui chantait l'Algérie libre et souveraine", ajoute Sassia Hallis. Naima Maâllem, qui avait pris les armes et rejoint les maquis de la Révolution dans les Aurès puis à Djebel Boutaleb, avant de subir les pires tortures après avoir été emprisonnée, très jeune, souligne, quant à elle, avec une émotion qu'elle ne parvient pas à contenir, que ce qu'elle a vécu au premier jour de l'indépendance reste "définitivement gravé dans (sa) mémoire, même après toutes ces années". Née à Batna en 1939, cette Moudjahida affirme que son bonheur était tel, le 5 juillet 1962, qu'elle en avait oublié toutes les souffrances qu'elle a endurées loin de sa famille, et toutes les tortures inhumaines auxquelles elle avait été soumise dans les prisons les plus dures du colonialisme. "L'euphorie se lisait sur tous les visages des Algériens qui avait spontanément intégré, ce jour-là, les imposants défilés qui avaient réuni, sans distinction, hommes, femmes, vieillards et même des enfants, pour fêter l'éclatante victoire de l'Algérie", se rappelle-t-elle, s'estimant "chanceuse" d'avoir pu vivre ces moments-là. Des moments, dit-elle d'une petite voix en essuyant une larme, durant lesquels "me sont revenus en mémoire les immenses sacrifices consentis par les Chouhada, partis sans avoir pu vivre des moments d'allégresse

dont ils avaient rêvé en silence". Abed Rahmani, 83 ans, Moudjahid et secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), évoque, quant à lui, le 5 juillet 1962 qu'il qualifie de "jour béni". Les Algériens ont payé un "très lourd tribut à la liberté et avaient parfaitement le droit de faire durer les manifestations de joie pendant des jours et des jours et autant de nuits", dit-il. Les célébrations de la victoire de l'Algérie sur le colonialisme français, le 5 juillet 1962, ont été marquées, de plus, par une grande solidarité entre Algériens de toutes conditions, se souvient la Moudjahida Cherifa Zegrar, se remémorant que ce jour-là les portes de toutes les maisons sont demeurées ouvertes pour accueillir des manifestants affamés ou fatigués qui y ont trouvé un refuge pour se reposer et une table pour se sustenter.

Sûreté de wilaya d'Alger

04 individus arrêtés et près de 02 kg de kif traité saisis à Chéraga

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours de la semaine dernière dans la circonscription administrative de Chéraga, à l'arrestation de quatre (4) individus soupçonnés de trafic de drogue et à la saisie de près de 2 kg de kif traité, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services sécuritaires. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont "démantelé, au cours de la semaine écoulée, un réseau criminel versé dans le trafic de drogue. Quatre (4) suspects ont été interpellés et près de 2 kg de kif traité et une arme à feu ont été saisis", a ajouté la même source. L'opération a été menée, selon la même source, suite à des informations sécuritaires faisant état de la présence d'un suspect s'adonnant à un trafic de drogue. Après son identification par les éléments de la brigade, il a été arrêté près de son domicile, avant l'interpellation de ses complices". "La perquisition des domiciles des suspects s'est soldée par la saisie d'un (1) kg et 889 g de kif traité ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à près de 43 millions de centimes.

Sur les berges du plan d'eau du barrage de Beni Haroun

Ouverture d'un espace public de loisirs

Un espace public de loisirs a été inauguré, jeu di, sur les berges du bassin du barrage de Beni Haroun, dans la zone de Ferdoua, dans la commune de Sidi Merouane (nord de Mila), dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et fête de la jeunesse. Cet espace, où les eaux bleues du barrage rencontrent la verdure de la forêt de Medious qui le jouxte, décoré de maquettes des personnages des dessins animés préférés des enfants, peut accueillir 600 personnes par jour, selon les explications du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Abdelmadjid Nezzar. Les travaux d'aménagement de cet espace, exécutés sur une superficie totale de 100.000 m2, ont consisté à raccorder l'endroit aux différents réseaux (eau, gaz, électricité et assainissement), à réaliser des voies d'accès et à installer l'éclairage public, moyennant un coût financier de plus de 46,4 millions de dinars, selon le même responsable. Pas moins de 14 paillottes en bois y ont également été construites afin d'être louées, selon des conditions consignées sur un cahier des charges, aux personnes souhaitant pratiquer une activité commerciale ou de services. Le wali de Mila, Mostafa Koreïch, a indiqué, lors de l'inauguration officielle, que cette aire de loisirs sera « bientôt » renforcée par des équipements pour les sports individuels afin de permettre aux férus de sports en plein-air de pratiquer leur activité favorite dans des espaces ouverts ou dans la forêt mitoyenne. Le chef de l'exécutif local a également fait part « d'investissements prévus aux abords du niveau du barrage de Beni Haroun afin de compléter cet espace de loisirs, réalisé dans le cadre d'un programme élaboré par la wilaya afin de redynamiser le tourisme local et d'attirer le plus grand nombre possible de visiteurs, de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya ».

Campagne de récolte de tomate à El Tarf

Production prévisionnelle de plus de 3 millions qx

La direction des services agricoles de la wilaya d'El Tarf prévoit au titre de l'actuelle campagne de récolte de tomate industrielle 2024-2025, entamée fin juin, une production de plus de 3,632 millions quintaux, a-t-on appris jeudi auprès de cette direction. La cheffe du bureau de production agricole de cette direction, Zina Djouidi, a précisé à l'APS que cette récolte devra être obtenue sur une superficie de 4.540 hectares dont 98 % irrigués au goutte-à-goutte et 2 % par aspersion à travers les communes de Dréan, Besbès, Ben M'hidi, Boutheldja et El Tarf. A ce jour, 28.000 quintaux de tomate ont été récoltés sur 35 hectares, a indiqué la même cadre qui a précisé que le rendement moyen prévu à l'hectare est de 800 quintaux. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette campagne qui se poursuivra jusqu'au mois d'août prochain, selon la même source. La production de tomate de la wilaya d'El Tarf est dirigée vers sept unités de transformation situées dans la wilaya avec une capacité de 10.700 tonnes/jour ainsi que vers 10 autres unités des wilayas de Guelma, Sétif, Skikda, Annaba et Mila totalisant une capacité de 24.850 tonnes/jour.

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ عبيدات محمد موقى بالسانية
05 شارع باهي اعمر - وهران.
اعلان عن بيع حق قصر بالمزاد العلني
بتاريخ 13 جويلية 2025 على الساعة
العاشرة صباحا بمكتب الأستاذ عبيدات محمد
سيشرع في بيع حق القصر جزولي امينة -
جزولي جيهاد - جزولي علي يونس طبقا
للأذن الصادر عن محكمة السانية مجلس
قضاء وهران تحت رقم 25/00013 بتاريخ
07 يناير 2025 المتمثل في الأجزاء
المشاعة المقدرة بـ 709632/12340 جزء
من دار سكني كائنة ببلدية بيوثليس، ولاية
وهران شارع المسجد رقم 09 حاليا، تبلغ
مساحتها الاجمالية بـ 255م² قسم 47
مجموعة الملكية رقم 11.
الموقى
07.07.2025

مكتب الأستاذة بن حشفة كلثوم
محاضرة قضائية لدى محكمة عين تادل
الكان مكتبها بحي الأمير عبد القادر عين تادل
الهاتف / فاكس: 045-48-62-37
إعلان عن بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية
طبقا للمادة 748 ق 1 م 1
تعن الأستاذة بن حشفة كلثوم محاضرة قضائية لدى
محكمة عين تادل عن بيع حقوق عقارية أمام محكمة
البيوع العقارية بمستغانم الصالح بنك التنمية المحلية
وكالة 422 عين تادل الممثل من طرف مديره ضد
عقوبي شارف الساكن دوار مكاحلية الصفصاف بوقيرات
ولاية مستغانم وذلك بالجلسة مؤجلة بتاريخ
2025/07/15 على الساعة 14 سا زوالا بمحكمة
مستغانم قسم البيوع العقارية. وذلك بناءا على جدول قيد
الرهن المؤرخ في 2015/09/28 والمشهد بالمحافظة
العقارية بتاريخ 2015/09/30 حجم 85 رقم 22 و
الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2019/12/24
تحت رقم 19/849 علي أن يتم البيع بالمزاد العلني.
الرهن المؤرخ في 2015/09/28 والمشهد بالمحافظة
العقارية بتاريخ 2015/09/30 حجم 85 رقم 22 و
الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2019/12/24
تحت رقم 19/849 علي أن يتم البيع بالمزاد العلني.
التعيين: قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف
بالمكان المسمى دوار مكاحلية تقدر مساحتها 22 أر 19
سنتيار دفتر عقاري رقم 130 قسم 07 مجموعة ملكية
رقم 228. السعر الافتتاحي: يفتح المزاد العلني لأعلى
عرض مقدم. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال
بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط
المحكمة
المحاضرة القضائية
07.07.2025

مكتب الأستاذة بن حشفة كلثوم
محاضرة قضائية لدى محكمة عين تادل
الكان مكتبها بحي الأمير عبد القادر عين تادل
الهاتف / فاكس: 045-48-62-37
إعلان عن بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية
طبقا للمادة 748 ق 1 م 1
تعن الأستاذة بن حشفة كلثوم محاضرة قضائية لدى محكمة عين
تادل عن بيع حقوق عقارية أمام محكمة البيوع العقارية
بمستغانم لصالح بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكالة 866
الممثل من طرف مديره ضد جواج عبد القادر ابن عبد القادر. و
ذلك بالجلسة المحددة بتاريخ 2025/07/15 على الساعة 14 سا
بمحكمة مستغانم قسم البيوع العقارية. التعيين: حق الامتياز
على الأرضية 06/01 (حصص من ضمن حصص متساوية في
الشروع من قطعة أرض مساحتها الإجمالية 13 هكتار 50 أر 76
س حسب المخطط المرفق بأصل هذا العقد، والتي تقع بالمكان
المسمى الحسيان ببلدية الحسيان دائرة عين النويصي ولاية
مستغانم قسم 04 مجموعة ملكية 108 من مخطط المسح رقم
11776 المؤرخ في 2011/12/20. السعر الافتتاحي: يفتح
المزاد العلني حسب السعر الافتتاحي المحرر من طرف الخبير
العقاري ولد خطاب بن ذهيبه المؤرخ في 2025/03/26 تحت
رقم 25/00224 حسب مبلغ: 3.827.040.00 دج. للاطلاع
على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية
المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة
المحاضرة القضائية
07.07.2025

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ مرزوق مختار
بمحكمة وادي تليلات - ولاية وهران - شارع الأمير عبد
القادر مقابل محطة البنزين
رمز الموقى / 8416
تعديل هبة حق الأيجار عتبة تجارية
النشرة الأولى
بمقتضى عقد محرر من طرفنا في 2025/06/24 قرر
السيد شقرة فؤاد ولد سعد (الواهب) إلى السيد بن طالب
عادل ولد رشيد (الموهوب له). بتعديل رقم العمارة
الواقعة بولاية وهران حي 3000 سكن بوادي تليلات
تجزئة A لعقد هبة حق إيجار المحرر من طرفنا في
2025/03/03 والمسجل، في محل عتبة تجارية رقم
447 معد للتجارة تابع للعمارة رقم A/10 بدل العمارة
A/8 وبهذا يكون مقر المحل بولاية وهران حي 3000
سكن بوادي تليلات تجزئة A عمارة A/10 رقم 447،
تقدر مساحته (52,23 م²)، بتقويم قدره 2.210.000,00
دج. تقدم الاعتراضات المحتملة لدى مكتب التوثيق الكائن
بالخوان المذكور أعلاه في مدة سبعة (07) أيام ابتداء
من إشهار هذا الإعلان. وتبقى باقي المواد دون تغيير.
ستودع نسختين بالسجل التجاري بولاية وهران.
للإعلان / الموقى
07.07.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

Après un parcours mitigé
**L'USMA renaît de ses cendres
et s'adjuge le trophée**

L'USM Alger, après un parcours mitigé sur plus d'un front cette saison, renaît de ses cendres samedi, tel un phénix, pour s'imposer en finale de la 58ème édition de la Coupe d'Algérie de football, en dominant le CRB (2-0, mi-temps 2-0) au stade de Baraki. Le parcours des Rouge et Noir a été des plus calamiteux cette saison, car outre son élimination sans gloire en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine, il a affiché un bilan tout aussi décevant en championnat, avec entre autres dix nuls et dix défaites en trente matchs, ce qui l'a relégué à une modeste 8e place au classement final de la Ligue 1 Mobilis, avec 18 points de retard sur le champion, le MCA. Avant cette finale, l'USMA restait d'ailleurs sur une cuisante défaite (4-0) chez le MC Oran, dans le cadre de la 30e et dernière journée du championnat, contrairement au Chabab, qui après des débuts difficiles, avait fort bien terminé la saison, malgré la perte de la deuxième place lors de l'ultime journée, terminant à trois longueurs du champion. Des parcours diamétralement opposés, qui ont logiquement donné le CRB comme "le grand favori" pour remporter cette 58e édition de la Coupe d'Algérie, mais encore une fois, la réalité du terrain a fini par déjouer tous les pronostics et offrir le précieux trophée aux gars de Soustara, qui au vu de leur prestation sur l'ensemble de la rencontre n'ont pas démérité. Les Rouge et Noir sont rentrés directement dans le vif du sujet et ont réussi à ouvrir le score dès la 9e minute de jeu, après avoir admirablement bien exploité une erreur monumentale de la défense belouizdadi. En effet, suite à une balle perdue par Youcef Laouafi dans son propre camp, Khaldi a récupéré le ballon dans une position idéale avant de le transmettre rapidement à Benzaza, qui



a attiré les deux défenseurs centraux vers lui avant de glisser subtilement le cuir à Benayad. Libre de tout marquage au deuxième poteau, le dernier cité a pris le temps de bien ajuster son tir et a ouvert la marque devant une stupeur générale du camp belouizdadi. Quatre minutes plus tard et suite à une nouvelle balle perdue par la défense belouizdadi, Boukhenchouche s'est retrouvé dans la position d'un N10 et a aussitôt envoyé son coéquipier Khaldi défier le gardien Mustapha Zeghba dans un duel direct. Le Constantinois, avec beaucoup de sang froid, a doublé la mise d'un tir bien placé (2-0). Il a fallu attendre la 26e minute de jeu pour assister à une première vraie occasion du CRB, et elle était à l'actif de l'avant-centre, Ayman Mahious, auteur d'une belle tête croisée dans le carré des 18. Malheureusement pour lui, le gardien Benbot était bien placé et a pu intercepter le cuir. L'USMA s'est procurée d'autres occasions sur contre-attaque, dont la meilleure a probablement été celle de Mahrouz à la 43e minute de jeu, mais son tir s'est dérobé du cadre au tout dernier moment pour sortir finalement à côté. Côté Chabab, c'est le défenseur Chouaïb Keddad qui a failli réduire le score, juste avant la pause, mais sa tête à bout portant a été ad-

mirablement bien captée par Benbot. Au retour des vestiaires, et las de butter constamment sur la défense ultra-hermétique de l'USMA, les Belouizdadis s'en sont remis aux balles arrêtées pour essayer de trouver la faille. En effet, outre les corners qu'ils ont joué à fond, les poulains du coach, Sead Ramovic, se sont essayés même aux coups-francs directs, comme ce fut le cas avec Benayada à la 66e minute de jeu, mais comme toujours, l'excellent Benbot était à la parade. Le Chabab a légèrement dominé la fin de match, mais contre le court du jeu, c'est l'USMA qui a failli ajouter un troisième but, n'étant l'intervention de la vidéo assistance à l'arbitrage (VAR). En effet, avant de pousser le ballon au fond des filets, Ghacha l'avait légèrement touché de la main sur l'intervention de Keddad et l'arbitre a donc dû refuser ce but. Quoique, avec une avance de (2-0), le score était déjà assez confortable pour les Rouge et Noir, qui ont géré la suite des débats avec une grande maîtrise, jusqu'au coup de sifflet final. En championnat, l'USMA et le CRB s'étaient séparés sur deux résultats nuls: 0-0 à l'aller et un but partout au retour. Cette finale de la Coupe d'Algérie était donc "La Belle" pour les départager et ce sont finalement les Rouge et Noir qui l'ont emporté, sauvant au passage leur saison par un titre majeur. C'est le neuvième trophée des Usmiste égalant au passage leur adversaire du jour.

Création de L'équipe du FLN
**Match de gala à l'occasion
du 67ème anniversaire**



La Fédération algérienne de football (FAF), en partenariat avec la Fondation de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), a organisé mercredi soir un match de gala à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) à l'occasion du 67ème anniversaire de la création de l'équipe du FLN. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce match symbolique a été animé par d'anciens internationaux de différentes générations, venus de plusieurs régions du pays. Le coup d'envoi a été donné

par M. Mohamed Maouche, l'un des fondateurs de l'équipe du FLN, en présence du secrétaire général de la FAF, M. Nadir Bouzenad. L'événement a également enregistré la présence de nombreuses figures marquantes de l'histoire du football algérien, ainsi que de personnalités médiatiques et sportives ayant assisté à cet hommage et à contribuer à la préservation de la mémoire. Par ailleurs, la Fondation de l'équipe du FLN de football a organisé, dans la soirée du mardi, un dîner qui a vu la présence du président de la FAF, M. Walid Sadi.

Qualifs Mondial 2025
**L'Algérie accueillera
le Botswana
le 5 septembre
à Tizi Ouzou**

La sélection algérienne de football accueillera son homologue botswanaise pour le compte de la 7ème journée du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026, au stade Hocine Ait Ahmed, le vendredi 5 septembre à 17h00, a indiqué jeudi la FAF. Cette rencontre sera suivie par le déplacement des Verts chez la Guinée, pour le compte de la huitième journée dont la date et le lieu n'ont pas encore été déterminés, ajoute la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Au terme des rencontres de la 6ème journée du groupe G, disputées en mars 2025, l'Algérie occupe la première place du classement avec 15 points, devant le Mozambique, le Botswana, l'Ouganda et la Guinée, alors que la Somalie est dernière.

Coupe d'Algérie 2025 de
Handball
**Le HBCEB bat la JSES
et soulève le 1er trophée
de son histoire**

Les handballeurs du HBC El-Biar ont remporté la Coupe d'Algérie 2025, en s'imposant devant la formation de la JSE Skikda sur le score de 25 à 22 (mi-temps: 11-12), en finale disputée jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger). Après avoir échoué à trois reprises en finale de Dame-Coupe (1987, 2011 et 2023), les handballeurs d'El-Biar soulèvent enfin leur premier trophée chez les messieurs. Dans une finale très disputée, durant laquelle les deux formations sont restées au coude à coude, les coéquipiers de l'international, Messaoud Berkous, ont réussi à faire le break à dix minutes du coup de sifflet final, en prenant deux buts d'avance (21-19). S'appuyant sur l'expérience de ses internationaux dans les moments cruciaux du match, le Sept d'El-Biar a su trouver les solutions offensives pour maintenir son avance et s'adjuger le trophée avec un écart de trois buts (25-22). Plus tôt ce jeudi, les handballeuses du HBC El-Biar ont également remporté la finale féminine, en détrônant les doubles tenantes du trophée du CF Boumerdès sur le score 19 à 17 (mi-temps: 11-07). A la faveur de ce succès, les joueuses de Karim Achour décrochent un triplé historique cette saison, après avoir déjà conquis la Supercoupe et le Championnat et soulèvent la huitième Coupe d'Algérie de l'histoire du club après celles de: 2007, 2013, 2014, 2015, 2016, 2020 et 2022.

RÉSULTATS DES FINALES
DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2025:
Finale féminine: HCBEB-CFB.....19-17
Finale masculine: JSES-HCBEB.....22-25

Athlétisme (Meeting International
de Stanislas)
**Nouveau record personnel
pour Gouaned sur 800m**



Le demi-fondiste algérien Mohamed Ali Gouaned a établi un nouveau record personnel sur 800 mètres, en bouclant la distance en 1:44.33, lors du Meeting international de Stanislas, disputé vendredi soir à Nancy (France). La course, qui fut très disputée, a été remportée par l'Italien Francesco Pernici en 1:44.28, devant Gouaned (1:44.33), au moment où l'Éthiopien Yohannes Tefera a complété le podium en 1:44.49. Une petite progression de l'ordre de 17 centièmes de secondes pour le natif de Biskra, qui le 22 juin dernier avait remporté le 800 mètres du Meeting International de Troyes (France) en 1:44.45. Là encore la course a été intense et l'international algérien s'était imposé au sprint, devant deux éthiopiens: Tefera Yohannes (1:44.57) et Berhanu Ayansa (1:44.60).

15e Festival national du théâtre comique

La pièce "En-Nisf El-Akher" remporte la "Grappe d'Or"



La pièce de théâtre "En-Nisf El-Akher" (l'autre moitié) de l'association culturelle et du théâtre "El-Moutalate el waki" de Guelma a remporté la "Grappe d'Or" du Festival national du théâtre comique, au terme de quatre jours de compétition entre sept troupes théâtrales sélectionnées pour cette 15e édition, organisée sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre".

"En-Nisf El-Akher" traite du recours croissant des jeunes aux réseaux sociaux pour trouver un conjoint, ainsi que des conséquences de ce phénomène sur la relation future du couple. La pièce a également remporté quatre autres prix: le prix de la meilleure interprétation masculine, revenu au comédien Mohamed Bezadji, le prix de la meilleure composition musicale décerné à Salim Mekhachena, le prix de la meilleure mise en scène, attribué à Hamdi Laribi, et enfin, le prix du meilleur texte décerné au dramaturge Abdelwahab Saidi.

Le jury du festival a attribué le prix de la meilleure interprétation féminine à la comédienne Djawhara Drabla pour son rôle dans la pièce "Wa Akhiren" (Enfin), du théâtre régional Abderrahmane Bouguermouh de Bejaïa.

Le prix de la meilleure scénographie a été remis à Imane Daoudi pour la pièce El-Warta (L'embarras) de l'association Chabab wa Founoune de la ville de Tablat (Médéa), qui s'est également vue attribuer le prix spécial du jury.

63e anniversaire de l'Indépendance

"Le grand Orchestre algérien de musique Senâa" anime un concert à Alger

Un concert grandiose a été animé, vendredi soir à Alger, par "Le grand Orchestre algérien de musique Senâa", une fusion de 40 ensembles issus d'autant d'associations culturelles de musique andalouse, rassemblant plus de 400 instrumentistes-vocalistes, en célébration du 63e anniversaire de la fête nationale de l'Indépendance et de la Jeunesse. Devenu une tradition annuelle qui marque les festivités célébrant la Fête nationale de l'Indépendance et de la Jeunesse coïncidant avec la date du 5 juillet, ce méga-Concert de musique andalouse, accueilli au patio du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, s'est déroulé en présence du Ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou.

Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Culture et des Arts, a qualifié de "grandiose" ce concert marquant la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, qui associe plus de "400 instrumentistes et interprètes de 40 associations de la musique Sanâa, issues de plusieurs régions du pays".

"La liberté", a souligné M. Balla-



lou doit être "consacrée à travers la pratique artistique consciente intelligente et citoyenne pour consolider l'identité culturelle algérienne et oeuvrer pour une Algérie nouvelle et victorieuse".

"Le grand Orchestre algérien de musique Senâa", dirigé en alternance par les maestros Yazid Hamoudi et El Hadi Boukoura, a gratifié le public, durant une heure et demi, d'un florilège de pièces du répertoire andalou, révisité dans les spécificités des genres, Senâa, ?roubi et Hawzi, avec un petit bonus de circonstance, consacré à la chanson patriotique.

Dans la première partie, l'orchestre

tre sous la baguette du maestro Yazid Hamoudi, a notamment rendues dans le mode Raml El Maya, les pièces, "Qom en'dirou El Medh'habiya"(inqileb), "Men yaqoul laka" (derdj), "Beyna edh'dhoulouâï"(n'çraf1), "Harramtou bik nouâssi" (n'çraf 2), "?achiyatoun"(kh'lass1) et "Rimoun nadhra'tni"(khlass 2) . Prenant le relais, le chef d'orchestre El Hadi Boukoura a enchanté l'assistance avec un programme ?roubi, fait de, "Ana el mem'houn bel'gh'ram", " Li Allah wekkel't amri" et puis dans le genre Hawzi avec, "Mel h'bibi malou" et "El khilaâ taâdjebni".

Dans une ambiance festive, le méga-concert a pris fin avec deux chansons patriotiques de circonstance, "Min Djibalina", sur laquelle a été monté "Ya Djazaïr", un monologue lyrique "dédié aux martyrs de la révolution", dira son auteur, Yazid Hamoudi et "El hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi b'ledna" du regretté Maître de la chanson chaâbie, El Haddj M'Hamed El Anka (1907-1978). A l'issue du spectacle, les 400 prestataires ont été chaleureusement remerciés par l'assistance avec des applaudissements répétés et des youyous nourris, au même moment où des trophées et des distinctions honorifiques ont été remis par M. Ballalou aux deux maestros Yazid Hamoudi et El Hadi Boukoura, ainsi qu'au percussionniste, Anès Hamoudi (10ans) plus jeune musicien de cette grande et belle fusion.

La bonne organisation assurée avec dévouement par les équipes administratives et techniques du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, dirigées d'une main de maître par son directeur Ahcène Ghida, a permis aux nombreuses familles présentes de savourer tous les moments du spectacle. Créé en 2022 à l'occasion du soixantenaire de l'indépendance, le grand orchestre algérien de musique Senâa, réunit une quarantaine d'écoles et associations de musique andalouse, issues de 13 wilayas dont Alger, Blida, Bejaïa, Biskra, Mostaganem et Jijel.

Djanet

Coup d'envoi de la manifestation culturelle "S'beiba"

La manifestation culturelle "S'beiba" a débuté mercredi à Djanet, avec la participation de troupes artistiques et culturelles venues de plusieurs wilayas du pays et de représentants de la Libye.

Placée cette année sous le signe "S'beiba, une histoire à raconter, une œuvre éternelle", cette fête annuelle est marquée cette année par la présence de plusieurs wilayas, dont Timimoun, Bechar, Ouargla et In-Salah, en plus de la participation de la Libye voisine, traduisant ainsi la profondeur des liens culturels entre les deux pays frères, a indiqué le commissaire du festival, Nacer Bekkar, lors de la cérémonie d'ouverture de la manifestation.

Des professeurs d'universités de Tamanrasset et d'Alger sont également présents à l'évènement, conférant à la manifestation culturelle un caractère académique, a-t-il ajouté.

Le wali de Djanet, M'hamed Moumène, a affirmé, de son côté, que la fête de la "S'beiba", représente, bien plus qu'un évènement local, un patrimoine culturel algérien authentique, reconnu par l'Unesco en 2014 comme patrimoine immatériel de l'Humanité, de par sa profonde symbolique et la beauté et la singularité



gularité de ses différentes facettes. La wilaya considère l'évènement comme un pilier du développement culturel et touristique de la région et une source de fierté pour la jeunesse, a-t-il précisé, ajoutant que tous les moyens sont mobilisés, en coordination avec le commissariat du festival, afin d'assurer la réussite de l'évènement.

M. Moumène a saisi cette opportunité pour saluer le rôle important joué par les associations culturelles et les comités des quartiers, notamment les Ksour

El-Mizane et Zelouaz, dans la préservation de l'esprit de cette fête.

Pour sa part, le directeur de l'Office national du parc culturel du Tassili N'Ajjers, Abdelkader Hefoui, a estimé que cette fête annuelle constitue un patrimoine authentique de la région qui renforce la culture de la paix et de l'appartenance, en plus de refléter un brassage culturel où se croisent les dimensions africaine, amazighe et arabe de la région du Nord-afriacain.

Plusieurs activités figurent au

programme de cette manifestation, dont des ateliers, des expositions et des spectacles, comme démarche visant à intégrer le patrimoine culturel immatériel dans le processus de développement culturel et touristique durable.

La fête se poursuivra jusqu'à lundi prochain avec au programme l'animation de soirées artistiques, des journées d'études, des expositions culturelles et d'artisanat traditionnel, ainsi que des sorties sur le terrain, selon les organisateurs.

Texas

Course contre-la-montre pour sauver 23 enfants d'un camp après de violentes inondations



Au moins 24 personnes ont péri dans les inondations au Texas, dans le sud des États-Unis. D'autres personnes sont toujours portées disparues, dont 23 enfants qui se trouvaient dans un camp, ont annoncé les autorités locales. Les opérations de secours battent leur plein et les recherches de survivants sont en cours. L'espoir, lui, s'amenuise au fil des heures. Plusieurs personnes sont toujours portées disparues, dont au moins 23 jeunes filles qui séjournait dans un camp d'été chrétien au bord de la rivière, dans le comté de Kerr, au cœur du Texas, selon les médias locaux. Treize décès avaient déjà été signalés. On ignore encore si le bilan révisé de 24 morts inclut certaines des jeunes filles disparues. Le camp a été violemment inondé. Sur les plus de 700 enfants présents, la plupart ont été évacués vers des zones plus élevées. Ils y sont privés d'électricité et attendent de l'aide. Environ 750 filles ont participé au Camp Mystic cette semaine. Ce camp, qui existe depuis un siècle, se déroule sur les rives de la rivière Guadalupe, près de la ville texane de Hunt. Des activités comme le tir à l'arc, la cuisine, la pêche et le cheerleading sont au programme de ce camp. Des photos publiées sur le site web montrent que le camp dispose de plusieurs dortoirs et d'une salle de loisirs. Selon le site web de l'organisation, l'édition actuelle devait durer jusqu'au 26 juillet. Le camp lui-même a déclaré hier qu'il n'y avait ni électricité, ni eau, ni Wi-Fi et qu'il était difficile pour les secouristes de les atteindre. Les témoignages des survivants ne sont guère encourageants. Elinor Lester, 13 ans, a déclaré à l'agence de presse AP

que le camp était "complètement détruit". "Un hélicoptère a atterri et a emmené des gens. C'était très effrayant." Lester a été secourue, mais les recherches se poursuivent pour retrouver environ 23 autres jeunes filles. Ce constat s'applique également à Hadley Hannah, 8 ans. Ses parents ont appris vendredi par la direction du camp la disparition de leur fille et ont dû quitter leur domicile de Dallas pour se rendre en toute hâte sur le lieu de la catastrophe. Hadley n'est pas seule. CNN rapporte la disparition de Lainey Landry, 9 ans, et de Janie Hunt. "Nous prions", a déclaré la mère de Janie à CNN. La mère de Lainey la décrit comme "une fille adorable et très courageuse". La chaîne américaine Fox 4 parle d'Eloise Peck et de son amie Lila Bonner, qui ont séjourné dans un cottage avec d'autres jeunes filles dont on n'a plus entendu parler. Les noms de Kellyanne Lytal et Virginia Hollis sont également mentionnés, ainsi que Molly Dewitt, Blakely McCrory et Gre-ta Toranzo. La rapidité des inondations a empêché de nombreuses personnes de se mettre en sécurité. Au total, plus de 230 personnes ont été évacuées ou secourues. Des hélicoptères ont été déployés. Certaines personnes ont même été secourues dans les arbres, rapporte CNN. Le chef Rob Kelly a souligné que les inondations étaient survenues sans prévenir. "Nous sommes constamment inondés. C'est la vallée fluviale la plus dangereuse des États-Unis", y compris la rivière Guadalupe, a-t-il déclaré. "Mais nous n'avions aucune raison de penser qu'une telle chose se produirait."

Le niveau de l'eau a monté de huit mètres en seulement 45 minutes dans la nuit de jeudi à vendredi en raison de fortes pluies. Selon les autorités, la crue est survenue rapidement et de manière inattendue, laissant de nombreuses personnes surprises et incapables de se mettre en sécurité. Le président Donald Trump s'est dit sous le choc. "Ces inondations sont terribles." Il a indiqué que l'État pouvait compter sur l'aide du gouvernement fédéral. "Oh oui, absolument, nous allons nous en occuper. Nous travaillons avec le gouverneur." Le gouverneur Greg Abbott a indiqué que les équipes de recherche et de sauvetage continuent de fouiller les zones inondées "24 heures sur 24". "Ces sauvetages aériens se dérouleront 24 heures sur 24. Nous ne nous arrêterons pas tant que nous ne saurons pas où se trouve tout le monde. Nous faisons appel à plusieurs agences pour cela, dont les garde-côtes américains."

Indianapolis

Une fusillade lors d'un feu d'artifice fait un mort et six blessés

Une personne a été tuée et six blessées aux États-Unis lors d'une fusillade dans la nuit de vendredi à samedi à Indianapolis, où des milliers de personnes étaient venues assister à un feu d'artifice, a annoncé la police. Les tirs se sont produits vers 01h30 locales (07H30 HB) alors que des policiers intervenaient sur des incidents, a déclaré la cheffe adjointe des opérations de police Tanya Terry lors d'une conférence de presse. L'une des victimes, mineure, a

été déclarée morte sur place. Cinq personnes blessées ont été transportées à l'hôpital et une sixième s'est rendue par ses propres moyens dans un établissement médical. Deux des personnes blessées sont mineures, a précisé Mme Terry, sans détailler les âges et l'état de santé des autres victimes. "Un enfant est mort ce soir, c'est inacceptable", a déploré le chef de la police d'Indiana Chris Bailey, en condamnant la violence récurrente dans le centre-ville, impliquant des jeunes.

Il a aussi critiqué les parents ayant permis à "des centaines d'enfants non surveillés" de se rendre en ville la nuit. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées et des armes à feu récupérées sur des mineurs, dont un fusil d'assaut. Selon M. Bailey, plusieurs milliers de personnes se sont rendues dans le centre-ville pour assister à un feu d'artifice alors que le pays célébrait le jour de l'Indépendance. La plupart sont reparties pacifiquement, mais d'autres ont "provoqué des troubles".

Pakistan

Un lion en cavale attaque une femme et deux enfants en pleine rue

Un lion domestiqué qui s'était échappé a pourchassé une femme et deux enfants dans une rue animée de Lahore, ville de 13 millions d'habitants à l'est du Pakistan, avant de leur sauter dessus, a annoncé la police vendredi. Des images de surveillance diffusées par la police montrent le lion bondissant par-dessus le mur de sa maison puis pourchassant une femme qui portait ses courses jeudi soir. Le lion lui a sauté dessus, la projetant au sol. Le père de famille a expliqué que le lion s'était ensuite retourné vers ses enfants, âgés de cinq et sept ans, leur griffant les bras et le visage, selon un rapport de police. Les trois victimes ont été emmenées à l'hôpital, mais ne sont pas gravement blessées. Le père de famille a ajouté que les propriétaires du lion étaient sortis de la maison et s'étaient "amusés de le voir attaquer" des passants. La police a indiqué vendredi avoir arrêté trois hommes.

Autriche

Quatre morts dans le crash d'un petit avion

Quatre personnes sont mortes samedi dans le crash d'un petit avion en Autriche, ont indiqué les services de secours. L'accident a eu lieu près de Krimml, à l'est d'Innsbruck dans le land de Salzbourg. Les quatre passagers de l'avion, trois hommes et une femme, sont décédés. Selon la police, ils étaient de nationalité allemande. L'avion a pris feu quand il a touché terre et l'incendie s'est étendu aux bois proches du lieu d'impact. Les pompiers ont dû être mobilisés.

Roumanie

Un touriste tué par un ours : "Il voulait le nourrir"

Un touriste a été tué par un ours plus tôt cette semaine dans la partie roumaine de la chaîne de montagnes des Carpates. Il voulait nourrir l'animal, ont rapporté les autorités aux médias roumains. Le touriste italien de 48 ans circulait à moto sur la Transfagara'an (DN7C), une route touristique traversant les monts Fagaras. La veille de sa mort, il avait publié des photos et des vidéos de rencontres avec des ours lors de son trajet. Selon les autorités roumaines, il serait descendu de moto et aurait tenté de nourrir un ours, selon des sources locales. L'ours l'aurait alors traîné dans un ravin. Des témoins de l'attaque ont alerté les services de gestion des catastrophes. Son corps a été retrouvé avec de nombreuses traces de morsures. L'ours a été abattu par les autorités. Les autorités ont ensuite déclaré aux médias roumains avoir trouvé sur son téléphone des photos d'un ours s'approchant de lui. Des vidéos ont également été retrouvées sur son téléphone, dans lesquelles il filme des ours. L'Italien semblait inconscient du danger.



2

05h55 Bonjour ! La Matinale TF1
08h35 Téléshopping
09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Joséphine, ange gardien
14h15 Joséphine, ange gardien
15h10 Joséphine, ange gardien
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h50 Petits plats en équilibre
20h05 Petits plats à emporter
20h10 Camping Paradis
21h00 Camping Paradis
22h00 Eurodreams
22h05 Camping Paradis



3

06h26 Odo
06h33 Odo
06h41 Il est une fois
07h13 Trap
08h55 Largo Winch : Le prix de l'argent
10h32 L'hebd'Hollywood
10h46 D'autres que moi
10h52 Plastic Odyssey : Mission Pacifique
12h19 A l'ancienne
13h46 Saint-Ex
15h22 Sarah Bernhardt, la Divine
16h57 Saturday Night Live
18h08 Jamel Comedy Club
18h40 Hot Ones
19h23 D'autres que moi
19h27 Viendez au Groland
19h45 Viendez au Groland
20h09 Plaine orientale
21h10 Plaine orientale : les coulisses d'une création originale
21h44 Becoming Madonna
00h43 Civil War



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Lego Masters
21h10 Lego Masters
22h15 Lego Masters : extra briques
23h20 Enquête exclusive
00h40 Enquête exclusive

10h25 Chacun son tour
11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h47 C'est bon à savoir
12h48 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
13h55 Tour de France - Etape 3 : partie 2
16h40 Vélo Club
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
18h55 Journal Météo Climat
19h00 Journal 20h00
19h50 Journal Météo Climat
19h56 Sur la route du Tour
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Enquêtes au paradis
21h05 Enquêtes au paradis
22h00 Enquêtes au paradis
22h50 Enquêtes au paradis
23h25 Météo 2
23h30 Un destin inattendu
01h05 12 ans, 7 mois, 11 jours
10h10 Al Dente
10h45 Météo
10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h20 ICI 12/13
11h55 Tour de France - Etape 3 : partie 1
14h00 Rex, chien flic
14h50 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h00 TLS Tour de France
19h05 Sur la route du Tour
19h20 Un si grand soleil
19h50 Portugal / Italie
21h55 Journal Météo Climat
22h00 L'année du requin
23h50 Vanina : Meurtres en Sicile
01h50 Journal Météo Climat
01h55 Samedi d'en rire
09h20 Amérique latine, un continent sous influences
10h15 Amérique latine, un continent sous influences
11h15 L'oasis de corail des Tuamotu
12h00 Le tapir, jardinier des forêts tropicales
12h35 La légende du pianiste sur l'océan
14h30 La mémoire de l'amour
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 Les abricots de la Wachau en Autriche
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Noyade interdite
21h35 Insomnia
23h40 Tina Turner: One Last Time Live In Concert
01h45 Les Lumières au XXIe siècle
02h35 Les Lumières au XXIe siècle

TÉLÉVISION

15



20h10

ENQUÊTES AU PARADIS



À Dolphin Cove, une partie de Lawn Bowls oppose les Bushrangers à l'équipe des Red Bluff. À la fin du match, Artie O'Farrell, des Red Bluff, accuse Ted Haddon, des Bushrangers de tricherie et les deux hommes en viennent aux mains. Après la fermeture du bar qui réunissait les deux équipes, Artie O'Farrell est retrouvé mort sur le terrain. Rapidement, après avoir retrouvé la bille de plomb qui a touché le joueur, Mackenzie Clarke découvre que l'arme utilisée est un vieux revolver décoratif qui avait appartenu à un personnage légendaire, Bill le bushranger.
Acteur: Anna Samson (Mackenzie Clarke), Lloyd Griffith (l'inspecteur S.C Colin Cartwright), Tai Hara (Glenn Strong)..



20h10

PLAINE ORIENTALE



Reda est arrêté par la juge Maertens dans le cadre de l'enquête sur le guet-apens dont Jean-Do Guerrieri vient d'être victime. L'étau se resserre autour du frère et de la soeur. Plus tard, Carlotti découvre qu'Ines Amrani, la juge qui enquête sur lui, est la demi-soeur de Reda. Avec cette information cruciale en sa possession, Carlotti compte bien faire aller les choses dans le sens qu'il souhaite et protéger ses intérêts et ses affaires. Toutefois, l'homme pressent qu'il va falloir rester prudent car il ne sait pas exactement ce que la juge sait sur lui...
Acteur: Raphael Acloque (Reda Campana), Lina El Arabi (Ines Amrani)



22h24

CAMPING PARADIS



Veuf et père de deux filles, Vincent annonce à Tom sa relation avec Marie, une autre habituée du camping, désormais divorcée et mère de deux fils. Le couple cachée met en place des stratagèmes pour révéler en douceur à leurs enfants leur liaison sentimentale. Typhaine, une journaliste parisienne, est contrainte de renoncer à ses vacances rêvées en Italie pour écrire un papier sur le camping, le loisir préféré des Français. Joseph, un campeur particulièrement dévoué tente de l'approvoiser et de lui faire découvrir les atouts du lieu.
Acteur: Laurent Oumac (Tom), Thierry Heckendorn (André), Patrick Guérineau (Xavier), Patrick Paroux (monsieur Parizot)



ORAN

30|24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h53
20h22
74%
13 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

30-23

38-20

33-24

44-29

30-25

42-29

Agression sioniste

85% du territoire de Ghaza soumis à un ordre de déplacement

Environ 85% du territoire de Ghaza est soumis à un ordre de déplacement, a indiqué l'ONU, soulignant que plus de 700.000 Palestiniens ont été de nouveau déplacés de force dans l'enclave palestinienne, depuis la rupture du cessez-le-feu en mars dernier. L'occupation sioniste a émis "un nouvel ordre de déplacement pour deux quartiers de Khan Younes dans lesquels vivent jusqu'à 80.000 personnes", a déclaré mercredi Stéphane Dujarric, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de presse. "Environ 85% du territoire de Ghaza est actuellement soumis à un ordre de déplacement ou situé dans des zones militaires, ce qui entrave gravement l'accès de la population à l'aide humanitaire essentielle et la capacité des travailleurs humanitaires à atteindre les personnes dans le besoin", a-t-il alerté. Il a également fait savoir que, "depuis la rupture du cessez-le-feu en mars, quelque 714.000 Palestiniens ont été à nouveau déplacés de force à Ghaza, dont près de 29.000 en seulement 24 heures, entre dimanche et lundi". Le porte-parole a, en outre, signalé qu'"aucune aide humanitaire n'a été autorisée à entrer à Ghaza depuis quatre mois, malgré les centaines de milliers de personnes nouvellement déplacées". Il a notamment expliqué que les partenaires chargés des abris indiquent que "97% des sites étudiés ont signalé des personnes déplacées" dormant à l'extérieur. "Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) réitère qu'un flux continu de fournitures humanitaires via de multiples points de passage est essentiel pour répondre aux besoins de la population et empêcher une aggravation de la situation, déjà désespérée", a-t-il prévenu.

Matériel médical

La Chine impose des restrictions à l'UE

Le ministère chinois des Finances a annoncé dimanche des restrictions aux commandes publiques de matériels médicaux en provenance de l'Union européenne (UE) dont la valeur dépasse 45 millions de yuans (5,35 millions d'euros), en représailles aux mesures similaires imposées par Bruxelles le mois dernier. Les tensions entre Pékin et Bruxelles se sont accrues, l'Union européenne ayant imposé des droits de douane sur les véhicules électriques fabriqués en Chine et Pékin ayant imposé des droits de douane sur le cognac en provenance de l'UE. L'Union européenne a déclaré le mois dernier qu'elle interdisait aux entreprises chinoises de participer aux appels d'offres publics de l'UE pour des appareils médicaux d'une valeur de 60 milliards d'euros ou plus par an, après avoir conclu que les entreprises de l'UE ne bénéficiaient pas d'un accès équitable en Chine. La mesure annoncée par la Commission européenne est la première prise dans le cadre de l'instrument relatif aux marchés publics internationaux, qui est entré en vigueur en 2022 et vise à garantir un accès réciproque au marché. La Chine avait annoncé fin juin qu'elle prendrait des "mesures nécessaires" contre la décision de l'UE. "Malheureusement, malgré la bonne volonté et la sincérité de la Chine, l'UE a insisté pour suivre sa propre voie, en prenant des mesures restrictives et en érigeant de nouvelles barrières protectionnistes", a déclaré le ministère du Commerce.



En raison de la grave pénurie de lait infantile

Des centaines de bébés risquent de mourir à Ghaza

Des centaines de bébés risquent de mourir en raison d'une grave pénurie de lait infantile, alors que l'occupation sioniste continue de restreindre l'aide humanitaire pouvant entrer dans la bande de Ghaza assiégée, alerte samedi le quotidien britannique "The Guardian". "Je ne peux pas décrire à quel point la situation est désastreuse. Actuellement, nous avons assez de lait infantile pour environ une semaine. Mais nous avons aussi des nourrissons à l'extérieur de l'hôpital qui n'ont aucun accès au lait. C'est catastrophique", a déclaré au Guardian par téléphone le Dr Ahmad al-Farra, chef du service de pédiatrie de l'hôpital Nasser de Khan Younis. Selon le quotidien britannique, ce médecin est déjà à court de lait infantile destiné aux prématurés et est contraint d'utiliser du lait infantile classique, en le rationnant entre les nourrissons dont il a la charge. Les stocks de lait infantile ont diminué à Ghaza, affirme ce journal, rappelant que l'occupation sioniste a bloqué l'acheminement de toute aide humanitaire vers

le territoire palestinien, à l'exception d'une petite quantité. "L'aide alimentaire fournie par la Fondation humanitaire de Ghaza (GHF), une entreprise privée controversée (...), ne comprend pas de lait infantile", ajoute ce quotidien, citant des médecins. S'appuyant sur des données des autorités sanitaires locales, le Guardian précise que "66 enfants palestiniens sont déjà morts de faim" depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza en octobre 2023. Pis encore, à Ghaza, le lait sous toutes ses formes est devenu la cible des autorités sionistes qui font la chasse à ces produits pour les nourrissons. Les médecins étrangers en mission pour Ghaza se voient systématiquement confisqués les boîtes de lait en poudre qu'ils tentent de faire entrer dans leurs bagages. "Ils ont confisqué toutes les boîtes de lait infantile, spécialement destiné aux prématurés", déplore le Dr Diana Nazzal, chirurgienne ophtalmologique germano-palestinienne. Le lait infantile est de-

venu d'autant plus essentiel que la crise alimentaire s'est aggravée à Ghaza, où près des milliers de personnes sont confrontées à une faim catastrophique, tandis que le reste de la population souffre d'une insécurité alimentaire aiguë. Les mères elles-mêmes gravement malnutries ne peuvent pas allaiter, ce qui accroît le besoin de lait infantile. Sur le marché parallèle, le peu d'offre disponible est devenu exorbitant: une boîte de lait maternisé coûte environ 50 dollars, soit dix fois le prix normal. "J'ai pu l'allaiter naturellement pendant un mois, mais faute de nourriture, je n'ai plus pu continuer", a déclaré au Guardian Nourhan Barakat, 25 ans, mère de trois enfants, déplacée à Khan Younis. Les médecins du territoire affirment que le temps presse. "Vous devriez voir les enfants arriver", a déclaré al-Farra. "Ils n'ont que la peau sur les os. C'est horrible", a-t-il ajouté, soulignant que "la véritable solution est de mettre fin à la guerre, d'ouvrir les points de passage et d'autoriser l'entrée du lait infantile".

Par l'acheminement via ses ports de matériel militaire

Le Maroc continue d'alimenter «la machine génocidaire» sioniste

Le Maroc continue d'alimenter "la machine génocidaire" sioniste contre le peuple palestinien par l'acheminement via ses ports de matériel militaire à destination de l'entité sioniste, rapporte le site d'information Middle East Eye (MEE). "Malgré les protestations publiques, les cargaisons de matériel militaire (à destination de l'entité sioniste) via les ports marocains se poursuivent, facilitant les attaques contre les Palestiniens", affirme ce média dans une enquête intitulée "Alimenter la machine génocidaire: le soutien du Maroc à la guerre contre Ghaza". En passant par les ports marocains, il est impossible de ne pas remarquer la domination de "Maersk" sur le marché des conteneurs, relève le site, soulignant que "la forte présence de la compagnie danoise du transport maritime dans les ports de ce pays d'Afrique du Nord ne serait peut-être pas très intrigante si le géant international de la logistique n'était pas connu pour expédier du matériel militaire" à l'entité sioniste dans le cadre de son agression contre Ghaza. "Le Maroc est devenu un point crucial sur la route des armes, facilitant les expéditions de fret militaire (vers l'entité sioniste), notamment via Maersk. Cela comprend des composants d'avions de

chasse F-35 qui ont alimenté les attaques contre les Palestiniens", avance Middle East Eye. S'appuyant sur un récent rapport de "Declassified UK" et du journal d'investigation irlandais "The Ditch", MEE soutient qu'en avril dernier, un matériel d'avion a quitté le port de Houston, aux Etats-Unis. Deux semaines plus tard, l'expédition assurée par Maersk Detroit, battant pavillon américain, est arrivée à Tanger (Maroc) où la cargaison était transférée sur un autre porte-conteneurs, le Nexoe Maersk. "Après avoir traversé la Méditerranée, la cargaison est arrivée au port de Haïfa avant d'être acheminée jusqu'à la base aérienne de Nevatim, un point de départ essentiel pour les bombardements sur Ghaza", a-t-il détaillé. Lorsque la nouvelle s'est répandue, des milliers de manifestants se sont rassemblés dans les ports de Casablanca et de Tanger Med, tandis qu'au moins huit dockers ont démissionné, rappelle ce site d'information. "Les ports marocains sont devenus une option intéressante sur la route de transfert d'armes (vers l'entité sioniste) après que deux cargaisons de Maersk ont été empêchées d'accoster en Espagne en novembre", assure MEE. Au lieu de cela, elles ont

accosté au port de Tanger Med. Le chercheur au Centre Delàs d'études sur la paix (Espagne), Alejandro Pozo, a confirmé au MEE que "les transferts d'armes via la route Espagne-Maroc sont considérés comme un trafic régulier et n'ont pas cessé". Interrogé sur le choix du Maroc comme point de transfert d'armes vers l'entité sioniste, le chercheur a mentionné notamment la "dépendance" du royaume à l'égard de l'entité sioniste pour ses équipements militaires, comme l'illustre la récente décision de Rabat de sélectionner une entreprise sioniste de l'armement comme l'un de ses principaux fournisseurs d'armes. Par ailleurs, et malgré l'ampleur des manifestations dénonçant la normalisation avec l'entité sioniste et l'implication du Makhzen dans le génocide à Ghaza, le Maroc "n'a pas changé de politique", fait remarquer MEE. Citant une militante marocaine, le site indique qu'une "menace constante de répression" pèse sur l'activisme pro-palestinien. "Vingt militants ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison depuis 2021", note le site, précisant que le nombre d'arrestations a augmenté depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza en octobre 2023.